



Saint-Servant sur Oust

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2024





CONTACT

Mail : mairie@saintservant56.fr
Tél : 02.97.22.24.25

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
Les mercredis des semaines paires :
de 8h30 à 12h30

RÉDACTION

H. Brulé, M. Le Dévéhat,
A. Brunel, Marie-Thérèse Jaouen.

SOMMAIRE

Mot du Maire.....	P 1
Vie de la commune.....	P 2
Vie scolaire.....	P 26
Vie sociale et culturelle.....	P 30
Vie sportive.....	P 38
Festivités 2024.....	P 48



Bonjour à toutes et à tous,

Voici que l'année 2023 se termine, chacun de nous a pu apprécier, à leur juste valeur, les moments en famille et entre amis tout au long des saisons. Cette année nous a réservé son lot d'inquiétudes et de crises diverses profondes dans le monde.

La transition écologique et énergétique est au cœur des projets et est un enjeu majeur des années à venir. Aussi les règles d'urbanisme changent autour de plusieurs impératifs fixés par l'Etat. La loi Climat et résilience oblige à la révision de notre carte communale avec des contraintes dans la gestion des espaces. Pour tous vos projets de construction, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Bon nombre de chantiers se sont concrétisés cette année entre la voirie, l'arrosage intégré et la clôture au stade municipal, l'aménagement du cimetière, le changement du système de chauffage à la mairie et à la bibliothèque.

La commission voirie a dû se défendre contre l'entreprise en charge des travaux pour retrouver le programme « Route » 2022 dans un état acceptable. Accompagné d'un expert du CEREMA, notre combat a porté ses fruits puisque les travaux ont été menés à leur terme.

Les travaux du lotissement Le Rocher sont en cours. Le prix de vente est fixé à 39 euros le m2.

Concernant le village de Saint Gobrien, Ploërmel Communauté engagera en fin d'année 2024 les travaux d'assainissements collectifs et en parallèle la commune prévoit la réfection du réseau des eaux pluviales. À ce jour, la phase de préparation conduite par le cabinet d'étude ARTELIA est en cours. Les riverains seront informés sur l'évolution de ce dossier.

Pour ce qui est de la chapelle de Saint Gobrien, la restauration du clocher et du transept nord a repris, ce qui nous permet de préserver cette architecture exceptionnelle. La dernière étape concernera la sacristie.

Pour répondre à l'attente des jeunes parents, le conseil municipal conduit un projet de construction d'une maison d'assistantes maternelles. Nous sommes en contact avec nos partenaires, dont la CAF, qui mènent une étude sur le bien fondé de cet outil.

Le conseil municipal a acté la mise en réseau de la bibliothèque avec les communes du Val d'Oust et de Montertelot. Ensemble nous avons créé de vrais liens pour proposer davantage de services à la population. Cette mutualisation est nommée « Les mots sur l'eau ».

Je félicite la commission sociale qui a apporté une réponse provisoire aux problématiques liées aux coupures successives du téléphone. Les personnes non équipées d'internet sont très impactées. J'ai alerté à de nombreuses reprises l'opérateur Orange pour rétablir cette situation insupportable due à des vols de câbles à répétition. D'ailleurs, soyons bienveillants auprès des personnes isolées et en difficultés. Parallèlement, depuis septembre, soixante-dix logements sont ouverts à la fibre, un atout considérable pour nos villages en bordure de Quily, de Castel à Meslan. Le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de la commune doit être bouclée en 2025.

Continuons à soutenir le monde associatif et les bénévoles afin de créer une dynamique collective et de partage. Nous avons besoin de vous pour faire bouger notre commune.

Un grand merci à la commission communication, aux élus et aux membres du personnel pour votre implication qui met en valeur Saint-Servant.

Au nom de la municipalité et du personnel, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

Le Maire,
Hervé BRULÉ

Le conseil municipal
aura le plaisir de vous accueillir

**LE SAMEDI 13 JANVIER À 11H,
À LA SALLE COMMUNALE,**

pour assister à la cérémonie des vœux
et partager le verre de l'amitié.



Certification
ICP

Création et Impression : Imprimerie ICP
Parc d'Activités La Lande du Moulin - 56800 PLOERMEL
02 97 72 39 42 - Site : www.image-in-icp56.com



ÉTAT – CIVIL

NAISSANCES



- Jeanne DROULERS.....née le 31/01/2023
à Saint Servant
- Leeroy GALISSON.....né le 03/03/2023
à Ploërmel
- Maël RAISIN.....né le 07/04/2023
à Ploërmel
- Louckas GAMBEY LE GUÉVEL.....né le 07/07/2023
à Ploërmel
- Sofia LE BLANC.....née le 24/07/2023
à Vannes
- Mélanie DANET.....née le 05/08/2023
à Ploërmel
- Maden PIRIO.....né le 6/10/2023
à Ploërmel
- Maddy LE CADRE.....née le 21/10/2023
à Ploërmel
- Eiden HOFFMANN GAVRIK.....né le 31/10/2023
à Vannes
- Judith LANG.....née le 29/11/2023
à Vannes
- Lucie LUCAS.....née le 30/11/2023
à Ploërmel
- Nina COUVÉ.....née le 03/12/2023
à Ploërmel

MARIAGES



- Sophie PERROTIN et Nuno MENDES DOS SANTOS
15/04/2023
- Hélène LANGLOIS et Jean-Xavier THOMAS
15/04/2023

- Stéphanie JOUBEL et Fabien REMY
13/05/2023
- Séverine LANGE et Vincent GUYOT
19/05/2023
- Yuna ITO et Rémy RICAUD
05/08/2023
- Chantal GICQUEL et Pascal JALLU
21/10/2023

DÉCÈS



- Joseph DENECE le 24/02/2023
Carmenais
- Jean MOISAN le 20/03/2023
La Belle Étoile
- Hervé PIRIO le 04/05/2023
La Ville Guéry
- Marcel FONTAINE le 11/05/2023
L'Hôpital Robin
- Anne LANTRIN épouse LALY le 04/07/2023
La Touche Piro
- Yvonne GAVAUD veuve COUÉ le 04/08/2023
Saint-Gobrien
- Stéphane PAU-AUDUBERT le 24/08/2023
Bazil
- Lionel GUILLAUME le 02/10/2023
Brangournais
- Thérèse COLLET veuve RIBOUCHON le 02/10/2023
Bourg
- Michel LE MINIER le 05/10/2023
Bourg
- Anna BERNARD veuve DUVAL le 03/11/2023
Le Temple
- Raymond MICHEL le 24/11/2023
La Ville Ruault

SÉANCE DU 12 JANVIER 2023

ASSAINISSEMENT : APPROBATION DOSSIER DE MISE À JOUR DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une étude de zonage d'assainissement a été faite en 2012 par la commune de Saint Servant, afin d'étudier la faisabilité technique et économique du raccordement des villages de Saint Gobrien et de La Lande au réseau d'assainissement. A l'issue de cette étude, seul Saint Gobrien a été retenu pour être raccordé au réseau d'assainissement collectif. Il n'y a pas eu d'enquête publique.

En 2020, la compétence assainissement a été transféré à Ploërmel Communauté.

Conformément à l'article L 22224-10 du code général des collectivités territoriale (CGCT), les communes ou leurs établissements publics de coopération délimitent, après enquête publique réalisée conformément au code de l'environnement :

- 1°) Les zones d'assainissement collectif où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées,
- 2°) Les zones relevant de l'assainissement non collectif où elles sont tenues d'assurer le contrôle de ces installations.

Le zonage initial de la commune de Saint Servant date de 1998, une révision du zonage a été initiée en 2012. Cette révision n'ayant pas été soumise à enquête publique, Ploërmel Communauté a réalisé une mise à jour de la révision du zonage d'assainissement courant 2022.

Le projet de révision n° 1 prévoit :

- Secteur relevant de l'assainissement collectif :
 - Le bourg : zones urbanisées et urbanisables situées en périphérie du secteur assaini,
 - Village de Saint Gobrien.
- Secteur relevant de l'assainissement non collectif : le reste de la commune.

Avant mise à l'enquête publique, les projets de zonage assainissement doivent être soumis à un examen au cas par cas par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale. La révision initiée

par la commune a reçu un avis favorable de la MRAe le 7 mars 2014, dispensant le projet d'évaluation environnementale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la mise à jour du zonage d'assainissement, dossier qui va être soumis à enquête publique en février.

DEMANDE DE SUBVENTIONS DONT DETR : PROJET AMÉNAGEMENT CIMETIÈRE - ACCESSIBILITÉ

Monsieur le Maire présente le dossier d'aménagement du cimetière, pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et diminuer l'entretien des services techniques en végétalisant ce qui peut l'être.

Le cimetière comprend aujourd'hui une allée centrale principale de 6 mètres de large, cette allée est recouverte d'une couche de gravillons sur un sol stabilisé. Le projet consiste à réduire cet espace gravillonné en remplaçant une partie de l'allée par un espace enherbé en axe et en y ajoutant une allée de chaque côté permettant ainsi à tous les usagers le déplacement en tout confort et toute sécurité, les allées seront construites en enrobé ou béton désactivé. Une place aux PMR sera identifiée sur le parking situé à l'entrée du cimetière.

Ces travaux sont éligibles à la DETR Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. L'estimatif financier est d'environ 44 686 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le projet,
- Sollicite la DETR et l'aide du Département,
- Approuve le plan de financement suivant :

DEPENSES	HT	RECETTES	HT
Travaux d'aménagement	44 686	DETR 40%	17 874
		DÉPARTEMENT 30%	13 405
		TOTAL subventions reçues	31 279
TOTAL TRAVAUX	44 686	COMMUNE reste à charge	13 407



VOIRIE 2022 : POINT SUR LES PROBLÈMES DE TRAVAUX

Aymeric PIRIO informe le conseil de la réunion avec l'entreprise Charier et le Cerema afin de trouver une solution aux problèmes de voirie réalisés en 2022, sur les 4 portions de route : La Touche Piro, La Ville Léo, Lézarnan-Meslan et Guermahia. A savoir, les routes sont très dégradées, les matériaux n'ont pas tenus.

La commune a sollicité le CEREMA, le centre d'étude des routes, ancien laboratoire d'analyse de Saint Brieuc pour nous accompagner de leur expertise dans ce dossier.

Dans l'immédiat, le Cerema et l'entreprise ont effectué des prélèvements pour vérifier la composition des matériaux. Il n'y a pas de réception de travaux effectuée et la réception se fera avec des réserves. Ce dossier risque d'aller au contentieux.

Le maire informe l'assemblée que le Cerema transmet une note de frais pour l'accompagnement et pour la réalisation des analyses.

QUESTIONS DIVERSES

MISE EN RÉSEAU DE LA BIBLIOTHÈQUE

Marie Thérèse JAOUEN présente le dossier. Elle a assisté à une réunion à ce sujet, avec les communes de Val d'Oust, Montertelot. Il est intéressant pour Saint Servant de se regrouper avec ces communes voisines, compte tenu de la proximité et d'un fonctionnement similaire. Val d'Oust bénéficie d'un agent, qui pourrait faire la navette entre ces communes afin d'acheminer les livres empruntés. Ce regroupement permettrait une offre plus étendue, voire des animations communes. Il faudra acquérir un même logiciel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide ce projet de mise en réseau à l'unanimité. Il conviendra d'établir une convention entre les communes participantes pour formaliser le fonctionnement.



SERVITUDE DE PASSAGE POUR CÂBLES ÉLECTRIQUES SUR PARCELLE ZP 92 - GUERMAHIA

Monsieur CLEQUIN demande une autorisation à la commune pour le passage d'un câble électrique enterré au niveau de la parcelle ZP 92 (chemin communal - domaine privé), entre le cracker solaire qu'il envisage de poser et son exploitation. Préalablement à ce passage de câble, il convient d'établir une servitude de passage pour le câble électrique sous-terrain, par acte notarié ou éventuellement par acte en la forme administrative.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Donne son accord pour l'établissement de la servitude de passage,
- Tous les frais sont à la charge du demandeur

BALADE THERMIQUE

Une balade thermique par Ploërmel Communauté est prévue samedi 21 janvier à 9 heures. 9 élus sont inscrits.

MOTION DE SOUTIEN AU CENTRE HOSPITALIER DE PLOËRMEL

Maryannick LE DEVEHAT donne lecture d'une motion de soutien au centre hospitalier de Ploërmel. Le conseil municipal approuve cette motion.

SÉANCE DU 8 MARS 2023

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT SCOLAIRE DU PAYS DE JOSSELIN

Le comité syndical du Syndicat scolaire du Pays de Josselin, lors de sa réunion du 31 janvier 2023, a

approuvé une modification des statuts du syndicat concernant l'article 9 : contribution des communes.

En effet, les élus du comité syndical du Syndicat scolaire ont validé le projet de déconstruction/reconstruction de la partie élémentaire de l'école Suzanne BOURQUIN. Or, ils souhaitent que la répartition du financement de cet équipement entre les communes soit différente par rapport à ce qui était initialement prévu dans les statuts.

Monsieur le Maire présente le projet de restructuration de l'école et annonce les clés de répartitions des autres communes. Josselin a augmenté sa clé de répartition de 29,6 à 40% ainsi que Guillac et La Croix Helléan.

Le conseil municipal donne son avis favorable à l'unanimité.

LOTISSEMENT LE ROCHER : CONVENTION AVEC MORBIHAN ENERGIES POUR L'ÉCLAIRAGE, POSE DE FOURREAUX TÉLÉCOM ET COÛT ÉLECTRICITÉ, CONVENTION AVEC EAU DU MORBIHAN POUR L'EAU

Monsieur le Maire présente les coûts relatifs aux réseaux pour le lotissement LE ROCHER.

Pour l'extension du réseau électrique (desserte interne) pour 4 lots :

Coût prévisionnel des travaux HT 15 200 € HT
Contribution financière de la commune 50% soit 7 600 €

Pour l'éclairage public, l'estimation prévisionnelle s'élève à 1 420 € HT, TVA 284 €, ttc 1 704 € TTC
Contribution Morbihan Energies (30%) soit 426 €

Pour la pose de fourreaux TELECOM - 100 % à la charge de la collectivité.
Coût HT 4 300 € soit 5 160 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Prend connaissance des coûts pour les réseaux électriques, éclairage et fourreaux TELECOM,
- Autorise le maire à signer les conventions et engagements financiers avec Morbihan Energies.

CONVENTION AVEC EAU DU MORBIHAN

Le coût de la desserte interne du lotissement est estimé à 11 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec Eau du Morbihan.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

► Ja Basket	1200 €
► FNACA	100 €
► Cyclo	450 €
► HPPS	300 €
► Gym	500 €
► Chasse	350 €
.....et 600 € pour les piégeurs de ragondins	
► Diou ster	600 €
► Avenir	2000 €
► Ogec	4561 € pour garderie
.....et 13815 € pour la cantine	
.....soit 18376 euros	
► APEL	700 €
.....livres de Noël	
► AEP	140 €
► L'Oust à la Garonne	450 €
► les Foustivités	ne sollicite pas de subvention.

La salle des fêtes est gratuite pour les associations n'ayant pas de subvention communale.

Associations / organismes extérieurs à la Commune :

► Banque alimentaire	85 € (forfait annuel et facture réglée au CCAS Josselin en fonction des colis distribués)
► Restos du cœur	100 €
► Secours catholique	150 €



APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 ET COMPTES DE GESTION

► **COMMUNE** : Après lecture des réalisations budgétaires, le compte administratif 2022 est le suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses :493 077,95 euros,
- Recettes :686 939,83 euros
- Excédent de l'exercice 2022 :+ 193 861,88 €
- Excédent 2021 reporté :+ 204 545,98 €
Soit un Résultat de clôture du Fonctionnement : + 398 407,86 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses :266 162 euros,
- Recettes :428 916,64 euros
- Résultat de l'exercice 2022 :
excédent+ 162 754,64 €
- Résultat 2021 reporté :+ 176 272,37 €
Soit un Résultat de clôture de l'Investissement : + 339 027,01 €

Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) : + 737 434,87 euros.

Après présentation du Compte Administratif 2022 et, sur demande de Madame Maryannick LE DEVEHAT, adjointe, le Conseil procède au vote. Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :
APPROUVE le compte administratif 2022 de la Commune (pour 9)

► **LOTISSEMENT L'ATELIER** : Après lecture des réalisations budgétaires, le compte administratif 2022 est le suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses :31 823,52 €
- Recettes :14 816,52 €
- Résultat de l'exercice 2022 :
déficit- 17 007 €
Résultat 2021 reporté :- 22 256,71 €
Soit un Résultat de clôture du Fonctionnement : - 39 263,71 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses :0 €
- Recettes :31 231,52 €

- Résultat de l'exercice 2022 :
excédent31 231,52 €
Résultat 2021 reporté :déficit - 31 231,52 €
Soit un Résultat de clôture de l'Investissement : 0 €

Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) : - 39 263,71 euros.

Après présentation du Compte Administratif 2022 et, sur demande de Madame Maryannick LE DEVEHAT, adjointe, le Conseil procède au vote. Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le Compte Administratif 2022 du Lotissement l'Atelier (pour 9).

► **LOTISSEMENT LE ROCHER** : Après lecture des réalisations budgétaires, le compte administratif 2022 est le suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :4 415 €
Recettes :0 €
Résultat de l'exercice 2022 :
déficit- 4 415 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2022 :0 €

Résultat cumulé (fonctionnement et investissement) : - 4 415 euros.

Après présentation du Compte Administratif 2022 et, sur demande de Madame Maryannick LE DEVEHAT, adjointe, le Conseil procède au vote. Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le Compte Administratif 2022 du Lotissement le ROCHER (pour 9).

► APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022

Considérant que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022 par le Trésorier sont conformes, le conseil municipal à l'unanimité :
DECLARE que les comptes de gestion de la Commune, du Lotissement L'ATELIER et du lotissement LE ROCHER pour l'année 2022 dressés par le Receveur, visés et certifiés conformes à l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

RÈGLEMENT JARDIN DU SOUVENIR PRIX DES PLAQUES

Monsieur le Maire donne lecture d'un projet de règlement du Jardin du souvenir. Le conseil municipal approuve ce règlement, qui entre en vigueur suite envoi au contrôle de légalité et fixe le tarif de la plaque nominative à 20 euros.

ADOPTION DU RÉFÉRENTIEL M57 EN 2024

La M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète. Elle a été conçue pour retracer l'ensemble des compétences susceptibles d'être exercées par les collectivités pour améliorer la lisibilité et la qualité des budgets et des comptes publics locaux. Elle permet le suivi budgétaire et comptable d'entités publiques locales variées appelées à gérer des compétences relevant de plusieurs niveaux. La M57 présente la particularité de pouvoir être appliquée par toutes les catégories de collectivités territoriales puisqu'elle reprend les éléments communs aux cadres communaux, départementaux et régionaux. La M57 est un prérequis indispensable à la mise en place du Compte Financier Unique (CFU). Considérant l'avis favorable du comptable public en date du 01/02/2023. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'application de l'instruction budgétaire et comptable M57 pour le Budget Principal, et le cas échéant, pour les budgets annexes M14 à partir de l'exercice 2024 et décide l'application dès le 1er janvier 2024, du référentiel M57 dans sa version abrégée, compte tenu des seuils de population retenus.

BUDGET 2023 : PRÉVISIONS TRAVAUX AU STADE, CIMETIÈRE

► Travaux au stade :

Monsieur LE BLANC présente les devis relatifs à une clôture pare-ballons au stade. Deux devis reçus.

- **Paysages de l'Oust** fait l'abattage de la haie de cyprès sur 146 mètres et le rognage des souches sur 20 cm et pose d'une clôture pare-ballons, au prix de 36 084 € TTC.
- **SAM Paysages** propose la clôture pare-ballons au prix de 38 322,90 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- retient l'offre de Paysages de l'Oust,
- sollicite les subventions accordables, Département et FAFA (Fédération Aménagement Foot Amateurs).
- Approuve le plan de financement suivant :

Dépenses	HT	Recettes	HT
Travaux	30070	Département 30%	9021
		FFF	10000
		COMMUNE reste à charge	11049



PROJET ARROSAGE TERRAIN DE FOOT

Le conseil municipal a déjà échangé sur le projet d'arrosage du terrain de foot, en septembre 2022.

Malgré les conditions climatiques, notamment la sécheresse et le risque de limitation du recours à l'eau potable, il est décidé de prévoir un raccordement au réseau d'eau. Devis SAUR présenté.

Après en avoir délibéré, il est décidé de prévoir un raccordement au réseau d'eau et de valider le devis de la SAUR qui s'élève à 6420,58 € HT, soit 7 704,70 € TTC.

TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Madame LE DEVEHAT présente les devis. 4 entreprises sollicitées, seules Paysages de l'Oust et Sam Paysages ont répondu.

Le devis de **Sam Paysages** s'élève à 50 850 € TTC avec un constat d'huissier pour le relevé photographique de chaque tombe avant intervention. Le devis de **Paysages de l'Oust** s'élève à 49766,40 € TTC, sans constat d'huissier.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient l'offre de SAM Paysages et sollicite les subventions accordables.

LABEL COMMUNE DU PATRIMOINE RURAL

Monsieur le Maire présente le dossier de candidature au label « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne ». La charte qualité du label présente la procédure d'attribution du label.

La première étape - le repérage coûte 250 €.

La deuxième étape : l'étude si le repérage s'avère favorable pour l'attribution du label est estimée à 2 500 € (sur la base de 50 hameaux).

Si la commune est labellisée, la cotisation s'élève à 1,5 € par habitant par an.

Ce label permettrait à la commune, notamment pour l'église et aux particuliers de bénéficier d'aides pour la restauration du patrimoine bâti ancien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la candidature à ce label,
- désigne Marie Thérèse JAOUEN pour le suivi de ce dossier. Elle sera assistée de Bernard LE BLANC, Agnès BRUNEL, Michel LE VANNIER, Jean-René RICHARD et Florian NAYL.

RÉFLEXION SUR LE CHOIX D'UN CHAUFFAGE EN MAIRIE

Les chaudières de la mairie sont en panne. Des devis de remplacement ont été demandés. Actuellement, le chauffage fonctionne au gaz, la solution avec un chauffage en aérothermie est étudiée. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de s'orienter vers la solution Pompe à chaleur et souhaite une assistance pour le choix par le technicien du pôle habitat de Ploërmel Communauté. Décision reportée au prochain conseil.

QUESTIONS DIVERSES

PROJET MAM MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES ET CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Monsieur le Maire suggère une étude pour la faisabilité d'une MAM. Il est nécessaire d'avoir des assistantes maternelles sur la commune. Une construction neuve pourrait être envisagée sur le terrain communal proche de l'arrêt RIV.

Ploërmel Communauté nous informe également qu'elle s'engage actuellement dans la mise en place d'une nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caf du Morbihan et la Msa Portes de Bretagne. L'objectif est de développer des actions pertinentes en faveur des familles et des habitants sur l'ensemble d'un territoire reposant sur un diagnostic partagé et en fonction des priorités d'actions définies de manière concertée sur différents champs d'intervention : la petite enfance, l'accompagnement à la parentalité, l'enfance, la jeunesse, le handicap, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement et l'amélioration du cadre de vie.

En parallèle, les modalités de financement de la CAF évoluent, passant du Contrat Enfance Jeunesse au « Bonus Territoire CTG » au 1er janvier 2023. Pour permettre de garantir le maintien des financements déjà versés et permettre de financer de nouveaux services (Maisons d'assistants maternels, garderies, ludothèque ...) chaque Commune doit délibérer pour conserver les financements obtenus ou en requérir sur la période 2023-2027.

Aussi, le conseil municipal décide :

- de s'engager dans la démarche de Convention Territoriale Globale mise en place par Ploërmel Communauté sur la période 2023-2027,
- autorise le maire à signer la Convention Territoriale Globale avec la CAF et à s'inscrire dans ce dispositif de Ploërmel Communauté

RÉUNION SENSIBILISATION À L'USAGE DES ÉCRANS

Marie Thérèse JAOUEN donne un aperçu de la réunion organisée par Ploërmel Communauté sur la thématique 'Sensibilisation de nos jeunes à l'usage excessif des écrans'. Par ailleurs, l'association Douar Nevez et la cellule de protection des familles de la Gendarmerie Nationale ont présentés leurs possibilités d'actions ou d'assistances auprès des élus sur les thématiques violences intra familiales, jeunesse, addictions ...

RESPONSABLE BIBLIOTHÈQUE

Monsieur le Maire propose que Marie Thérèse JAOUEN soit la responsable de la bibliothèque. Accord du conseil.

SÉANCE DU 6 AVRIL 2023

VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023.

Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux.

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

DÉCIDE de maintenir les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe d'habitation : 10.85 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 41.95 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40.4 %

CHARGE Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

VOTE DES BUDGETS

BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2023, qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 1 037 229,86 €,
- En section d'investissement à 1 824 140 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget Commune 2023.

BUDGET LOTISSEMENT LE ROCHER

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2023, qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 179 420 €,
- En section d'investissement à 183 830 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget du lotissement le ROCHER.

BUDGET LOTISSEMENT L'ATELIER

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2023 qui s'équilibre à 54 268.71 € en section de fonctionnement.



Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget du lotissement l'ATELIER.

TRAVAUX DE VOIRIE 2023

TRAVAUX VOIRIE 2022

Aymeric PIRIO donne un compte rendu du dossier voirie 2022. Les travaux ne sont toujours pas réceptionnés et l'expertise menée par le CEREMA indique clairement que les matériaux ne sont pas conformes au descriptif prévu. Monsieur le maire précise que l'assureur de la commune va nous accompagner au niveau juridique sur ce dossier et prendra en charge une partie des frais d'avocat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice pour régler ce contentieux.

Monsieur LANG précise qu'il y a des trous qui se forment sur la route de Meslan qui devient dangereuse à la circulation. Le Maire indique que le chantier n'étant pas réceptionné, l'entreprise est responsable en cas de problème. Un courrier va être adressé pour pose de panneaux et limitation de la vitesse à 30 km/h.

PRÉVISIONS DE TRAVAUX 2023

La commission voirie propose de réaliser les travaux suivants :

- Route du Moulin de Carmenais à partir du Moulin de Carmenais sur 1000 ml vers Saint Gobrien en bicouche,
- Route du bourg vers Lézarnan, en enrobé

Monsieur PIRIO présente les devis de l'entreprise Eiffage et de l'entreprise COLAS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Retient la proposition de l'entreprise EIFFAGE, mieux-disante qui s'élève à 94 701,80 € HT,
- Sollicite la subvention accordable.

TRAVAUX DE BUSAGE À LA LANDE

Monsieur PIRIO explique que l'eau de la route se dirige vers un terrain privé, il convient de canaliser cette eau. Des devis ont été sollicités.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Retient la proposition d'Eiffage, pour 4 365 euros HT,
- Sollicite la subvention accordable.

REMPLACEMENT PONT AU VILLAGE DES NOES

La commission voirie propose également de refaire le pont au village des Noes, la route s'affaisse. Présence d'un cours d'eau.

Monsieur Pirio a fait la démarche auprès de la police de l'eau et présente les devis pour refaire ce pont (ouvrage d'art).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Retient l'offre de l'entreprise BEUREL TP de Ples-sala (Côtes d'Armor) d'un montant de 11 040 euros HT,
- Sollicite la subvention accordable

ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire a sollicité Morbihan Energies pour revoir l'éclairage public. 4 secteurs ont été évalués. Voici les estimations sommaires :

- Entrée du bourg : remplacement de 4 lanternes vétustes sur poteau béton par de l'éclairage led - coût 5280 € TTC - participation Morbihan Energies 1320 €,
- Rue du Calvaire : 2 mats autonomes éclairage solaire - coût 14640 € TTC - participation Morbihan Energies 6100 €,
- Rue des chênes : 3 mats autonomes éclairage solaire - coût 21840 € TTC participation 9100 €,
- Village Saint Gobrien : remplacement de 15 lanternes vétustes par de l'éclairage led - coût 19440 € TTC participation 4860 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Prend connaissance des coûts,
- Valide l'éclairage pour l'entrée du bourg, la rue du calvaire et la rue des chênes (2 mats),
- Reporte Saint Gobrien, préférant un effacement de réseau,
- Autorise le Maire à signer les pièces correspondantes.

ARROSAGE INTÉGRÉ DU TERRAIN DE FOOT

Monsieur le maire présente les devis pour l'arrosage intégré du terrain d'honneur.

Les entreprises SPARFEL et ROPERT Paysage ont été consultées. Le devis ROPERT s'élève à 40979,06 € TTC. L'entreprise SPARFEL a été relancée depuis 2021 et n'a pas actualisé son devis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve ces travaux (Vote :11 pour),
- Retient l'offre ROPERT,
- Sollicite les subventions accordables,
- Valide le plan de financement suivant :

Dépenses	HT	Recettes	HT
Travaux	34 149.22	Département 30%	10 244
		District 10%	3 415
		TOTAL subventions reçues	13 659
TOTAL	34 149.22	Commune reste à charge	20 490

QUESTIONS DIVERSES

BAUX AGRICOLES

- Location terre agricole : la parcelle ZN 132 exploitée par l'EARL de La Ville Léo est reprise par la GAEC de la Ville Léo,
- La parcelle ZS83 36 ares est reprise par Nicolas LE BLANC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal demande au maire la mise à jour des baux correspondants.

DEMANDE DE SUBVENTION PAR LE COLLÈGE SAINTE MARGUERITE DE JOSSELIN

Le collège organise plusieurs voyages-découverte ou voyages linguistiques pour ses élèves de la 6ème à la 3ème et sollicite une subvention communale pour les 16 élèves domiciliés à Saint Servant afin de diminuer le coût pour les familles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de ne pas accorder de subvention. (1 pour, 1 abstention, 9 contre)

RÉVISION TARIF JOURNÉE SPORT

Le conseil municipal décide de revoir la participation financière pour la journée sport organisée

aux vacances scolaires à la salle des sports, avec l'intervention de Profession Sport 56.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe à 10 euros la participation pour le 1er enfant et à 8 euros à partir du 2ème.

COMMISSION EMBELLISSEMENT

Maryannick LE DEVEHAT intègre la commission comme en début de mandat.

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SALLE DES SPORTS

Jean René RICHARD signale une température trop élevée dans les vestiaires à la salle des sports.

SÉANCE DU 9 JUIN 2023

ÉLÉMENTS SÉNATORIALES : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DE LEURS SUPPLÉANTS

Élection de 3 délégués et de 3 suppléants en vue des élections sénatoriales. Les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours. Le premier tour de scrutin a lieu à la majorité absolue, s'il y a un second tour, il a lieu à la majorité relative.

ÉLECTION DE TROIS DÉLÉGUÉS :

Trois candidats : Hervé Brulé, Maryannick Le Dévehat, Bernard LE BLANC

Résultat : 11 votes, 0 nul, 0 blanc, majorité absolue 6
Sont élus au premier tour : Bernard LE BLANC (10), Maryannick LE DEVEHAT (10), Hervé BRULÉ (10)

ÉLECTION DE TROIS SUPPLÉANTS :

Trois candidats suppléants : Jean-René RICHARD, Agnès BRUNEL, Valentin LANG

Résultat : 11 votes, 0 nul, 0 blanc, majorité absolue 6
Sont élus au premier tour : Jean-René RICHARD (11), Valentin LANG (11), Agnès BRUNEL (10)

Rédaction du procès-verbal et clôture du scrutin à 20 heures.



REPLACEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE À LA MAIRIE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le chauffage de la mairie est en panne, il convient de le remplacer. Le choix du nouveau système s'est porté sur de l'aérothermie. L'étude indique qu'il est nécessaire de passer en triphasé. La modification du branchement s'élève à 900.72 € TTC (ENEDIS). La modification du tableau électrique s'élève à 5766 € TTC (JAN).

Monsieur le maire présente 2 devis :

- L'entreprise **Christophe JAN** propose 2 unités pompe à chaleur de marque DE DIETRICH avec un ballon eau chaude de 100 litres, pour un coût de 31 680€ TTC ;
- L'entreprise **Engie Home Services** propose de remplacer les chaudières gaz par 2 unités pompe à chaleur de marque PANASONIC, pour un coût de 27 406,26 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Engie Home Services.



CRÉATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES : CHOIX DE L'ARCHITECTE

Echanges de l'assemblée sur le bien-fondé de cette MAM Maison d'Assistants Maternelles. Marie-Thérèse JAOUEN exprime son ressenti en tant qu'ancienne assistante maternelle. Cette construction devra être évolutive, à savoir prévoir une extension pour par exemple des logements pour personnes âgées. Trois assistantes maternelles sont intéressées pour intégrer la MAM à Saint Servant.

Le conseil municipal donne son accord pour lancer ce projet.

Une consultation a été faite auprès de 3 architectes pour la mission de maîtrise d'œuvre, pour la construction de cette structure au cœur du bourg pour l'accueil de trois assistantes maternelles et donc l'accueil potentiel de 12 enfants, sur la base suivante :

- Surface prévisionnelle : 150 m²,
- Travaux estimés à 350 000 euros.

Le dossier complet devait comporter des références de dossiers d'aménagements similaires avec une proposition d'honoraires sur une mission complète : ESQ AVP PRO ACT EXE-VISA DET AOR et quantitatifs.

Pierre LE BLANC, architecte à Guer n'a pas souhaité répondre, ne travaillant pas avec les communes.

BLEHER, architecte à Plumelec propose une offre, avec un taux à 9.74 % ;
Références : MAM Baden (180 m²), MAM St Barthélémy (180 m²), MAM Plumelin, Guégon, Bignan ...

GUMIAUX et GOMBAUX, architecte à Montfort sur Meu/Ploërmel propose une prestation avec un taux de rémunération à 10,43%.
Références : ALSH Marzan, Sulniac, Crèche Merdrignac, Ecole primaire La Chapelle Caro, Accueil enfance AUGAN, GUER

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- retient la proposition du cabinet BLEHER avec le bureau d'études BET Fluides, pour une prestation avec un taux de rémunération à 9,74%,
- autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

DROIT DE PRÉEMPTION : PARCELLES ZB 123 ET ZB 124

Monsieur le Maire propose d'aménager les abords du presbytère, considérant l'intérêt de cet ensemble parcellaire au regard du chemin de Compostelle et suggère d'instituer un droit de préemption sur les parcelles ZB 123 et ZB 124 ;
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'instituer un droit de préemption sur les parcelles ZB 123 et ZB 124, considérant ce périmètre aux abords de l'enceinte du presbytère, pour un accueil sur le chemin de compostelle et Tro Breizh.

DEMANDE DE SUBVENTION PAR L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU PAYS DE JOSSELIN

Une demande de subvention par l'amicale des donneurs de sang du Pays de Josselin a été faite fin mars, c'est-à-dire après le vote des subventions aux associations par la commune de Saint Servant. Les années précédentes, le conseil accordait une subvention auprès de cette association.

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder 50 euros.

CHAPELLE SAINT GOBRIEN - REPRISE DES TRAVAUX, DEMANDES DE SUBVENTIONS

Pour faire suite à une réunion avec les entreprises pour la reprise des travaux à la Chapelle Saint Gobrien, il est proposé à la maîtrise d'ouvrage de réaliser les tranches optionnelles 2 et 3 du chantier. La tranche optionnelle n° 2 concerne la restauration intérieure et extérieure du clocher et du transept nord. La tranche optionnelle n° 3 concerne la restauration de la sacristie. La tranche optionnelle n° 2 était estimée à 350 000 euros HT en 2020, la tranche optionnelle n°3 est estimée à 170 000 euros HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide d'affermir la tranche optionnelle n°2,
- sollicite les subventions accordables pour la tranche optionnelle n°3 auprès de l'ETAT (DRAC), du Département et de la Région,
- approuve le plan de financement suivant :

Travaux TO3 : 170 000,00 € HT

Recettes		HT
Etat	50%	85 000,00 €
Fond incitatif	15%	25 500,00 €
Département	20%	34 000,00 €
Région	10%	17 000,00 €
Autofinancement	5%	8 500,00 €
TOTAL		170 000,00 €

- décide la décision modificative suivante :

- . Dépenses 2313 + 204 000 €
- . Recettes 1641 + 204 000 €

- autorise le maire à signer les pièces relatives à cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

DEMANDE AIDE POUR SORTIE SCOLAIRE POUR ÉLÈVE CLASSE ULYS

L'école Saint Louis sollicite la commune pour une demande d'aide pour un élève scolarisé en classe ULIS, pour une classe de découverte, qui a eu lieu à La Bourboule du 2 au 8 avril 2023. Le coût demandé aux familles est de 263 euros. L'aide permettrait d'amoindrir le coût pour les familles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte de participer à hauteur de la participation pour les sorties scolaires des élèves scolarisés à Saint Servant. L'aide accordée est de 80 euros.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

PRÉSENTATION PROJET 'PARCOURS PERMANENTS' GRAVEL ET VTT

Madame VERMET de Ploërmel Communauté présente le projet de parcours permanents GRAVEL et VTT.

CRÉATION DE CIRCUITS PERMANENTS GRAVEL

Après avoir pris connaissance :

- Du projet de création de circuits permanents Gravel, validé par Ploërmel Communauté, en séance du conseil communautaire du 3 avril 2023,
- Que ce projet de parcours permanents Gravel, comprend quelques itinéraires traversant le territoire de la commune de Saint-Servant sur Oust,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner un avis favorable au tracé des parcours permanents Gravel dénommés :

- JOSSELIN_70
- CAMPENEAC_JOSSELIN_90
- BIKEPACKING

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE :

- le tracé des parcours permanents Gravel tel qu'il figure sur les plans IGN au 1/25.000ème annexés à



la présente délibération, et la désignation des chemins ruraux et voies communales correspondants.

S'ENGAGE :

- en ce qui concerne les chemins ruraux et les voies communales :

- à ne pas aliéner les chemins ruraux empruntés par les parcours permanents Gravel, à y maintenir la libre circulation pédestre, équestre et cyclotouriste, à conserver leur caractère touristique, environnemental et d'ouverture au public,

- à autoriser un balisage et une signalétique en conformité avec les instances fédératrices et/ou structures compétentes,

AUTORISE

- Ploërmel Communauté à maintenir ou à défaut, à rétablir la continuité des itinéraires,

- Ploërmel Communauté à prévoir la création d'itinéraires de substitution de qualité égale, en cas de modifications du tracé consécutives à toute opération foncière ou de remembrement,

- Ploërmel Communauté à passer une ou plusieurs convention(s) de passage le Propriétaire privé, la Commune et l'Intercommunalité, en cas de passage inévitable sur une ou plusieurs parcelle(s) privée(s),

- Ploërmel Communauté à entretenir des chemins ruraux définis ci-dessus ainsi que les passages conventionnés avec les propriétaires privés afin de maintenir en permanence le bon fonctionnement du cheminement mis à disposition du public (entretien du cheminement et des équipements, balisage, etc.), conformément à la gestion de cette compétence par Ploërmel Communauté.

CRÉATION DE CIRCUITS PERMANENTS VTT

Le conseil municipal décide de reporter sa décision quant aux circuits permanents VTT, du fait des passages sur propriétés privés et de la chasse.

RÉSEAU EAUX PLUVIALES SAINT GOBRIEN : CONTRAT MAÎTRISE D'ŒUVRE

La rénovation du réseau eaux pluviales va avoir lieu en même temps que la création du réseau assainissement à St Gobrien par Ploërmel Commu-

nauté. Un groupement de commandes est prévu avec Ploërmel Communauté.

Pour la phase étude, menée en parallèle avec celle du réseau assainissement, il convient de contractualiser avec ARTELIA, maître d'œuvre de Ploërmel Communauté (accord-cadre).

Au stade provisoire, le coût estimatif du réseau EP est de 385 222,50 HT

Monsieur le Maire présente le contrat avec ARTELIA. Le forfait de rémunération s'établit ainsi :

- Coût prévisionnel provisoire des travaux : 385 222,50 € HT,
- Taux de rémunération : 3.4 %
- Forfait provisoire de rémunération : 13 097,60 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise le maire à signer le contrat avec ARTELIA et les documents relatifs à ce dossier.

LOTISSEMENT LE ROCHER RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES ET ATTRIBUTION DES MARCHÉS

Une consultation a été lancée début juillet pour la viabilisation du lotissement LE ROCHER, avec remise des offres pour le 8 septembre dernier.

Les travaux se décomposent en 3 lots :

Lot 1 - Terrassement Voirie
Lot 2 - Assainissement EU EP
Lot 3 - Mobilier, Maçonnerie et Espaces végétalisés

La commission 'ouverture des plis' s'est réunie le 8 septembre.

Le cabinet ATE et l'atelier NAGA ont analysé les offres.

Le critère d'analyse des offres :

- Prix des prestations : 40%
- Valeur technique : 60%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de suivre la proposition du maître d'œuvre et :

- Attribue le lot 1 à l'entreprise COLAS pour un montant de 43 279,55 € HT,
- Attribue le lot 2 à l'entreprise COLAS pour un montant de 28 303,96 € HT
- Attribue le lot 3 à l'entreprise GOLFE BOIS CREATION pour un montant de 15726,48 € HT
- Autorise le maire à signer les marchés relatifs à cette affaire.

LOTISSEMENT LE ROCHER : FIXATION DU PRIX DE VENTE

Monsieur le Maire présente un tableau récapitulatif du coût du lotissement LE ROCHER.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le prix de vente à 39 euros TTC.



DROIT DE PRÉEMPTION : PARCELLE ZB 121

Monsieur le Maire demande au conseil de statuer sur l'inscription d'un droit de préemption sur la parcelle ZB 121, parcelle située dans le prolongement d'autres parcelles préemptées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ? Décide d'inscrire un droit de préemption sur cette parcelle ZB 121.

PROJET D'ACQUISITION DE LA PARCELLE ZB 162

Madame LE DEVEHAT informe l'assemblée de son contact auprès des héritiers de Madame BLERY,

pour l'acquisition de la parcelle ZB 162, afin de réaliser un chemin. Le prix proposé est de 2000 euros. Il faudra auparavant que la succession de Madame BLERY soit réglée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Donne son accord pour l'achat de cette parcelle au prix de 2 000 euros,
- Autorise le maire à signer les documents relatifs à cette affaire auprès de Maître LE STRAT à Ploërmel.

FOURRIÈRE : CONTRAT AVEC CEPJ FORGES DE LANOUÉE

Monsieur le maire propose de contracter avec le centre CEPJ situé à Forges de Lanouée pour la capture et prise en charge des animaux errants et fourrière.

Le service est disponible 24h/24h et 7j/7j.

Le tarif proposé est de 0.9 €/habitant

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De contracter avec le Centre CEPJ de Forges de Lanouée à compter du 1er janvier 2024,
- Autorise le maire à signer les pièces relatives à cette affaire.

RENOUVELLEMENT CONTRAT MÉDECINE DU TRAVAIL AVEC LE CENTRE DE GESTION

Le Maire rappelle que depuis 2017 la commune de Saint Servant adhère au service de médecine professionnelle et préventive du CDG du Morbihan. La convention en vigueur arrive à échéance le 31 décembre 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise le maire à signer la convention actualisée, pour une durée d'exécution de 3 ans.

MORBIHAN ENERGIES : CONTRAT POUR HORLOGES ECOWATT

Morbihan Energies a proposé à la commune 2 horloges connectées 'Ecowatt', pour l'éclairage public.

Monsieur le Maire présente le contrat de partenariat pour le pilotage de ces deux horloges par Morbihan Energies en cas d'alertes 'ECOWATT'.



A savoir, RTE, gestionnaire du réseau français de transport d'électricité, en partenariat avec l'ADEME ont lancé « Ecowatt », dispositif citoyen de pilotage du système électrique.

Ce dispositif permet à tous d'agir sur la consommation d'électricité en fonction de signaux :

- Vert : consommation normale
- Jaune : consommation élevée
- Orange : consommation tendue
- Rouge : consommation très tendue

Lorsque la consommation est trop élevée, une alerte sms « vigilance coupure » est envoyée aux souscripteurs de l'alerte.

Le contrat a pour objet de désigner Morbihan Energies pour éteindre ou abaisser l'éclairage public, au nom et pour le compte de la commune, dans le cas d'une alerte rouge Ecowatt.

Le partenaire à savoir la commune :

- Donne mandat à Morbihan Energies pour gérer l'abaissement ou la coupure pendant l'alerte ecowatt,
- Informe la population dans les meilleurs délais,
- Prend un arrêté de police municipale,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise le maire à signer ce contrat avec Morbihan Energies, engagement jusqu'au 31/12/2027.

CHOIX ENTREPRISE : ENTRETIEN TALUS

Monsieur Pirio présente les devis d'entretien de talus.

Le devis de l'entreprise BRULÉ MALABOEUF s'élève à : 65 €/ heure pour les chemins et de 160 €/ km pour les voies communales.

Pour la sarl BELLAMY, le devis s'élève à : 90 € / heure pour les chemins et à 165 €/km pour les voies communales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Retient la proposition de l'entreprise BRULÉ/MALABOEUF

QUESTIONS DIVERSES

► **FIBRE OPTIQUE** : déploiement dans certains villages,

► **VOIRIE 2022** : les travaux de voirie vont être refaits par l'entreprise Charier

► **INFRACTION D'URBANISME** : le conseil est avisé d'une infraction à Tréfarhouet

► **VOITURES ÉPAVES À ST GOBRIEN** : un courrier en réponse va être adressé à l'intéressé

► **PROJET EOLIEN À BILIO** : enquête publique en cours - le conseil ne souhaite pas donner d'avis sur ce projet

► **SOL SALLE DES SPORTS** : Jean René RICHARD alerte sur la nécessité de respecter des consignes d'utilisation du sol de la salle et propose une réunion avec les associations. Un entretien du sol pour un montant total de 4 234.88€ TTC a été réalisé cet été par une société spécialisée, le sol étant devenu glissant

► Monsieur le Maire informe de son entretien avec le propriétaire de la **MAISON CADASTRÉE AB 98, 99 AU CŒUR DU BOURG**. Une estimation lui a été transmise.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE

Les crédits budgétaires sont insuffisants pour régler les dernières factures relatives à la maison multiservices.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide du virement de crédit suivant :

- Opération Voirie - compte 2315 -500 euros
- Opération Maison multiservices compte 2315 + 500 euros

COMMERCES

CHEZ GRENOUILLE

Bar, multi-services, alimentation, dépôt de pain...

Ouvert :

mardi de 7h00 à 13h30 et de 16h00 à 21h00*,
mercredi de 7h00 à 13h30 et de 16h00 à 20h00*,
jeudi de 07h00 à 13h30,
vendredi de 07h00 à 13h30 et de 16h00 à 22h00*,
samedi de 8h00 à 13h30 et de 17h00 à 22h00*
et dimanche de 8h00 à 13h30 et de 17h00 à 20h00*

*horaires ajustables selon animation ou match télévisé

A CHARTIER

Commerce ambulant à domicile, alimentation, produits frais et produits divers.
Présent sur la commune tous les jeudis matin.
Joignable au 06.19.59.85.40
ou au 02.97.93.03.91

Restauration rapide, deux Food-trucks desservent St Servant dans les deux cas il est préférable de passer vos commandes en tout début de soirée.

LE PETIT BAR À FRITES

Burgers, frites, saucisses, fish&chips. Présent sur la commune tous les mardis Place du Bô à partir de 17h30 et joignable au 06.50.51.58.35

MOWGLI PIZZ'

Pizzas à emporter.
Place du Bô tous les samedis de 17h30 à 21h30
Joignable au 06.98.18.98.11

PRODUCTEURS LOCAUX :

JOHAN CLEQUIN

Viande de Porc.
Joignable au 02.97.93.61.77.
Dépôts ponctuels chez Grenouille.

SARL AU GREE DE L'AGNEAU

Vincent BIENFAIT.
Joignable au 08.92.97.62.22

MARAICHER CHRISTOPHER HOLLANDERS

Paniers à réserver jusqu'au mercredi et livrés chez Grenouille le vendredi.
Joignable au 06.71.11.72.85.

BRENATURE

Élevage de porcs bio, vaches salers.
Joignable au 06.17.89.19.81

COIFFURE À DOMICILE

Claire Coiffure joignable au 07.61.79.89.01. Lundi et mardi, de 9h à 19h

MATHILDE N BOTTIÈRE

Fabrication et réparation de chaussures. Articles cuir. 5 Les Noës - 06.49.71.25.97.



FRANCE SERVICES

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION
EMPLOI, RETRAITE

SANTÉ

ÉTAT CIVIL
ET FAMILLE

JUSTICE

BUDGET

LOGEMENT, MOBILITÉ
ET COURRIER

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

ploermelcommunaute.bzh

LES SERVICES PROPOSÉS

Des agents formés vous accueillent et vous proposent un accompagnement personnalisé, confidentiel et gratuit dans vos démarches administratives et numériques du quotidien.

Emploi

Utilisation du site pole-emploi.fr (inscription, actualisation mensuelle, impression attestations), etc...

Retraite

Information retraite CARSAT, MSA et autres caisses, création de compte assurance retraite, demande de retraite, etc...

Famille

Demande de prestations (RSA, prime d'activité...), impression attestations sur les sites caf.fr et msa.fr, etc...

Santé

Création de compte ameli.fr à la CPAM ou de compte MSA, demande de carte vitale, demande de complémentaire santé solidaire (C2S), impression attestations, etc...

Justice

Mise en relation avec les juristes de l'accès au droit ou le conciliateur de justice (information juridique dans tous les domaines de la vie quotidienne, litige, conflit), etc...

Finances

Création de compte impot.gouv.fr, aide à la déclaration de revenus, mise en relation avec les agents des finances publiques, etc...

Mobilité

Utilisation du site ants.fr, demande de carte grise, demande de permis de conduire, changement d'adresse, vente de véhicule, etc...

État civil

Pré-demande de carte d'identité et de passeport sur le site ants.fr, demande d'acte d'état civil en ligne, etc...

Logement

Demande d'aide au logement, demande de logement social, demande d'aide en ligne pour la rénovation de l'habitat, etc...

À votre disposition sur place en accès libre : un espace documentaire et un espace informatique « le kiosque » qui est équipé d'un scanner et d'une imprimante pour effectuer vos démarches de manière autonome.

NOS PARTENAIRES NATIONAUX

AXA ET GROUPAMA

Contrat Mutuelle à tarif négocié destiné à la population de St Servant.

Axa et Groupama vous proposent une complémentaire santé destinée aux habitants de la commune.

Assurance et Banque

Tout pour votre santé

SANTÉ & COMMUNE
Votre mutuelle Communale

GROUPAMA
SANTÉ ACTIVE

Renseignements :

AXA
Fabienne Le Bot
au 06 83 99 48 11

GROUPAMA
agence de Josselin
02 97 22 21 84

VIE DE LA COMMUNE

LES PERMANENCES DANS NOS SITES

Divers partenaires locaux effectuent des permanences régulières dans nos différents sites.

PERMANENCE AVOCATS

Ordre des avocats du Barreau de Vannes

02 97 27 39 63 (sur RDV)

ADIL

Association départementale d'information sur le logement

02 97 47 02 30 (sur RDV)

ADNM

Accès au droit Nord Morbihan

02 97 27 39 63 (sur RDV)

ATLAS PRESTATIONS

02 97 47 67 37 (sur RDV)

CAF

Caisses d'allocation familiales Travailleurs sociaux

02 97 62 28 52 (sur RDV)

CIDFF

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

02 97 63 52 36 (sur RDV)

CMS

Centre médico-social Assistantes sociales

02 97 73 22 00 (sur RDV)

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur RDV via le formulaire de saisine sur ploermelcommunaute.bzh rubrique France services ou à l'accueil de chaque France services

DDFIP

Direction départementale des finances publiques

Sur RDV via impots.gouv.fr (avec ou sans compte fiscal), rubrique contact et rendez-vous ou à l'accueil de chaque France services

DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS

07 88 41 87 43 (sur RDV)

EAS EST MORBIHAN

Espace autonomie santé

02 30 06 05 60 (avec et sans RDV)

FNATH

Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés

06 76 59 45 72 (sur RDV)

FRANCE VICTIMES

02 97 47 66 68 (sur RDV)

LADAPT OUEST

07 56 00 38 84 (sur RDV)

LASER EMPLOI

02 97 46 51 11 (sur RDV)

MISSION LOCALE

02 97 73 57 00 (sur RDV)

PJJ

Protection judiciaire de la jeunesse

(sur convocation)

PJ

Protection judiciaire de la jeunesse

(sur convocation)

POLE EMPLOI

Permanence d'un conseiller accompagnement global

39 49 (sur convocation)

SAUVEGARDE 56

02 97 81 37 55 (sur RDV)

SOLIAH

Prestataire de Ploermel Communauté dans le cadre de l'OPAH

02 97 40 96 96 (sur RDV)

SPIP

Service pénitentiaire d'insertion et de probation

(sur convocation)

UDAF

Union départementale des associations familiales

02 97 54 79 18 (sur RDV)

UFCE QUE CHOISIR

02 97 84 74 24 (sur RDV)

WIMOOV

prestataire de Pôle emploi proposant des solutions de mobilité

(sur convocation)

Retrouvez les lieux, jours et horaires des permanences sur le site internet ploermelcommunaute.bzh rubrique « Services » France services ».

DIFFÉRENTS SITES POUR VOUS ACCUEILLIR

4 SITES FIXES

France services JOSSELIN

3, rue des Remparts

56120 Josselin

02 97 22 24 90

lundi et mercredi 9h - 12h & 13h30 - 17h30 du mardi au vendredi 9h - 12h & 13h30 - 17h30

France services LA TRINITÉ-PORHOËT

Agence postale & relais d'informations touristiques

4, rue du Moulin

56490 La Trinité-Porhoët

02 97 93 93 69

lundi 9h - 12h & 13h30 - 17h30 mardi et mercredi 9h - 12h & 13h30 - 17h30 jeudi et vendredi 9h - 12h

France services MAURON

1, place Henri Thébaud

56430 Mauron

02 97 22 91 62

lundi, jeudi et vendredi 9h - 12h & 13h30 - 17h30 mercredi 13h30 - 17h30

France services PLOËRMEL

10, boulevard des Carnes

56800 Ploërmel

02 56 61 80 02

lundi 9h - 12h & 13h30 - 17h30 mardi à vendredi 9h - 12h & 13h30 - 17h30

ITINÉRANT

BUS France services ICI PLO.COM 06 31 24 37 89

Planning des permanences :

JOURS

SEMAINES PAIRES

SEMAINES IMPAIRES

LUNDI

9h15
10h45
11h00
12h15
14h00
16h45

9h15
12h15
14h00
15h15
15h30
16h45

9h15
10h45
11h00
12h15
14h00
16h45

MARDI

9h15
12h15
14h00
15h15
15h30
16h45

9h15
12h15
14h00
15h15
15h30
16h45

9h15
12h15
14h00
15h15
15h30
16h45

MERCREDI

9h15
10h45
11h00
12h15
14h00
16h45

9h15
12h15
14h00
15h15
15h30
16h45

9h15
12h15
14h00
15h15
15h30
16h45

JEUDI

9h15
10h45
11h00
12h15
14h00
16h45

9h15
12h15
14h00
15h15
15h30
16h45

9h15
12h15
14h00
15h15
15h30
16h45

VENREDI

9h15
10h45
11h00
12h15
14h00
16h45

9h15
12h15
14h00
15h15
15h30
16h45

9h15
12h15
14h00
15h15
15h30
16h45

UNE ADRESSE MAIL UNIQUE

franceservices@ploermelcommunaute.bzh

CONCEPTION & RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Pour rester branché, élaguez

Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Ne pas jeter sur la voie publique

Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.

Les bénéfices d'un élagage régulier

Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte

Limiter le ramassage des feuilles

Prévenir la chute des branches

Le conseil

Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves, ...

Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.

Ne pas jeter sur la voie publique

18

Bulletin municipal 2024 de Saint Servant Sur Oust

Bulletin municipal 2024 de Saint Servant Sur Oust

19



CCAS

La salle polyvalente de la commune a accueilli 80 personnes, âgées de 70 ans et plus, dimanche 5 novembre. Ils se sont réunis pour le traditionnel repas des aînés, organisé par la commission sociale. Cette année, la salle a été décorée sur le thème de l'automne.

Hervé BRULÉ, Maire et la commission CCAS, ont mis à l'honneur les doyens de la journée :
Raymonde DANO (96 ans)
et Emile RIBOUCHON (92 ans).

Même s'ils n'étaient pas présents, l'assemblée a une pensée pour les doyens de la commune, Angèle PIRIO (99 ans) et Marcel THERAUD (94 ans).

Les nouveaux participants de la classe 1953 ont également été accueillis pour la première fois à ce repas annuel.



PANNEAU POCKET

**L'actualité de votre commune
en temps réel et en 3 clics !**



- 1 **Téléchargez l'application "PanneauPocket"**
- 2 **Recherchez votre commune**
- 3 **Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications**

Gratuit, sans création de compte,
sans récolte de données personnelles

Disponible sur smartphone, tablette
et ordinateur app.panneaupocket.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - © PANNEAUPOCKET 2021

DECLALOC

Propriétaire d'une location touristique, mettez-vous en règle !
Vous louez occasionnellement ou de manière permanente des chambres d'hôtes ou un meublé auprès de touristes, sachez qu'il existe des démarches administratives incontournables avant de se lancer dans cette aventure.

En tout premier lieu, vous devez informer la mairie, où se situe le bien, de sa mise en location conformément au Code du Tourisme. L'objectif est de recenser l'offre d'hébergements touristiques à l'échelle communale. A cet effet, il existe des formulaires adaptés à compléter :

- Cerfa n°14004*04 : Déclaration en mairie des meublés de tourisme
- Cerfa n°13566*03 : Déclaration en mairie des chambres d'hôtes

Pour vous faciliter la démarche, votre commune propose également un service de télédéclaration accessible 24h/24 : <https://www.declaloc.fr/>

Vous recevrez alors votre attestation de déclaration immédiatement.

Si aucune déclaration n'a été effectuée, vous vous exposez à une contravention pouvant aller jusqu'à 450€. Quoiqu'il en soit il est toujours temps de se mettre en règle !

Comme toute activité commerciale, il existe également d'autres démarches obligatoires (immatriculation auprès du Centre des Formalités des Entreprises, collecte et reversement de la taxe de séjour, ...) L'Office de tourisme de Ploërmel Communauté a publié un « Guide pratique - meublés et chambres d'hôtes » afin de vous guider dans la mise en œuvre de votre projet. Celui-ci peut vous être remis gratuitement sur simple demande auprès du service tourisme de Ploërmel Communauté.

Toute personne qui offre à la location un hébergement touristique marchand à l'échelle de Ploërmel Communauté, doit impérativement se faire connaître auprès du gestionnaire de la taxe de séjour.

Contact pour la déclaration : Mairie de Saint-Servant
- Tél XX 02 97 22 24 24 / <https://www.declaloc.fr/>
Contact pour le guide pratique et la taxe de séjour : Ploërmel Communauté - 02 97 22 24 90 - ploermelcommunaute.taxesejour.fr



INTERCO

DÉCHETS COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le budget alloué à la collecte et au traitement des déchets est autonome. C'est-à-dire que les dépenses doivent être couvertes en totalité par les recettes du service.

A QUOI SERT MA FACTURE DÉCHETS ?

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (ou TEOM) sert à financer le service de prévention et de gestion des déchets dans sa totalité : collecte, tri et traitement de vos ordures ménagères, de vos emballages recyclables et de votre verre, sans oublier vos passages en déchèteries. Le montant de ces contributions est calculé en déduction des recettes « directes » perçues par le service. C'est ce qu'on appelle « le reste à financer ».

Ordures ménagères	Emballages et papiers	Verre ménager	Déchèteries
Dépenses 1 461 993 €	Dépenses 1 310 728 €	Dépenses 93 846 €	Dépenses 1 619 250 €
Recettes 22 076 €	Recettes 921 773 €	Recettes 78 859 €	Recettes 170 811 €
Reste à financer par les usagers : total dépenses - total recettes Soit : 4 610 922 € - 1 193 519 € = 3 417 403 €			

POURQUOI MA FACTURE A-T-ELLE AUGMENTÉ EN 2023 ?

Pour garantir l'équilibre budgétaire et maintenir le niveau de service, Ploërmel Communauté a dû augmenter les contributions des usagers de l'ordre de 30%. Bien que nécessaire, cette décision a été lourde de conséquences pour le budget des ménages.

Ploërmel Communauté ne maîtrise ni la fiscalité nationale ni les tarifs appliqués par les prestataires privés. Mais en réduisant la quantité de déchets produite à l'échelle de notre territoire et en les triant mieux nous parviendrons à maîtriser la hausse des coûts.

Pourquoi les dépenses augmentent ?

+ de tonnes de déchets produites et de + en + d'erreurs de tri

Hausse des taxes de l'Etat à l'enfouissement et à l'incinération

Hausse du coût de transport et de traitement des déchets

Comment les réduire ?

En réduisant la quantité de déchets

En respectant les consignes de tri et en évitant les erreurs

Si les efforts sont conséquents : pas besoin d'augmenter les factures pour équilibrer le budget !

TRIER SERT-IL VRAIMENT À QUELQUE CHOSE ?

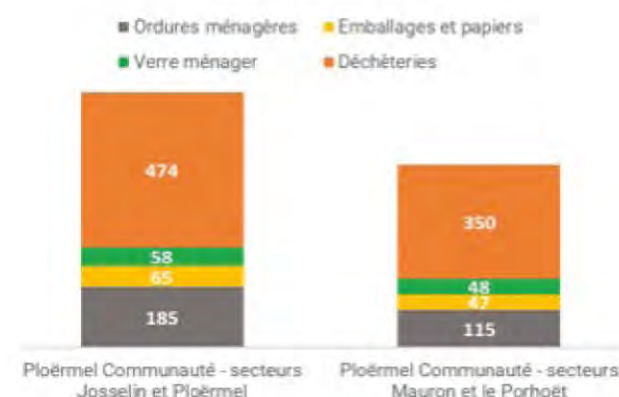
On entend régulièrement que le service coûte de plus en plus cher et que cela ne sert plus à rien de trier. Au contraire, si vous relâchez vos efforts, le reste à financer sera encore plus important. Continuez de trier vos déchets et encore mieux, réduisez-les, c'est la seule solution pour éviter que les factures explosent.

Les erreurs de tri représentent 1/4 du contenu des poubelles jaunes et elles coûtent cher ! En 2022, on estime que ces erreurs ont généré un surcoût de 100 000 € !

LE MODE DE FINANCEMENT BIENTÔT REMIS EN QUESTION ?

Actuellement, le montant de votre « facture déchets » dépend de la valeur locative de la maison que vous occupez (plus est grande, plus votre facture est élevée). Pas très logique n'est-ce pas ? En revanche, les secteurs de Mauron et du Porhoët sont facturés en fonction du nombre de personnes au foyer et du volume de déchets produit. Ce système incite les ménages et les professionnels à produire moins de déchets, à mieux les trier pour au final mieux les valoriser.

Production annuelle de déchets en kg par habitant selon les territoires



Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Dans ces secteurs, la production de déchets par habitant est inférieure à celle de nos communes.

Face à ces résultats encourageants, les élus de Ploërmel Communauté étudient la possibilité de généraliser ce système.

Nous vous tiendrons informés en 2024 !

DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE PLOËRMEL - Parc d'Activités du Bois Vert - 56800 Ploërmel - 02 97 72 33 02							
	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	DIMANCHE FERMÉ	
Matin	LUNDI FERMÉ		9h30 ▶ 11h50				
Après-midi			13h30 ▶ 17h50				

DÉCHÈTERIE GUILLAC - Village de la Ville Meno - 56800 Guillac - 02 97 74 22 74							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	DIMANCHE FERMÉ
Matin	9h30 ▶ 11h50	MARDI MATIN FERMÉ	9h30 ▶ 11h50	JEUDI FERMÉ	9h30 ▶ 11h50		
Après-midi			13h30 ▶ 17h50		13h30 ▶ 17h50		

Quels déchets je peux déposer en déchèterie ?

DÉCHETS SPÉCIFIQUES

- CARTOUCHES D'ENCRE
- PEINTURES / SOLVANTS DILUANTS
- HUILE FRITURE
- HUILE VIDANGE
- RADIOGRAPHIES
- BATTERIES
- AMPOULES
- PILES

DÉCHETS VERTS

PENSEZ AU COMPOSTAGE ET AU PAILLAGE

TAILLE / PELOUSE

DÉCHETS ÉLECTRIQUES

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

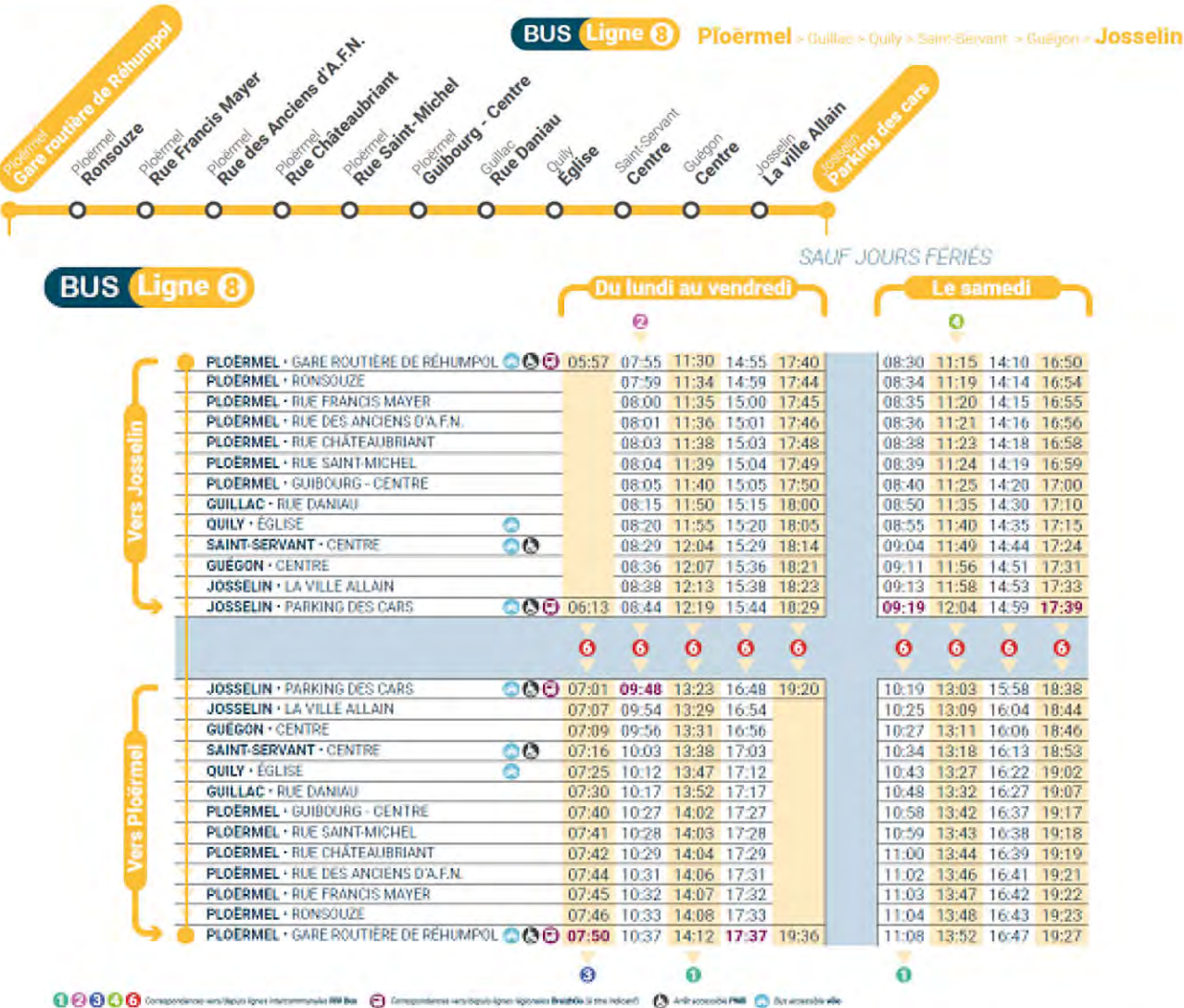
ÉCRANS

AUTRES DÉCHETS

- VERRE
- POLYSTYRÈNE
- PNEUMATIQUES
- MÉTAUX
- PAPIERS
- CARTONS
- BOIS
- TEXTILES
- AMEUBLEMENT
- DÉBLAIS/GRAVATS
- RÉEMPLOI
- NON VALORISABLE
- PLACO/PLÂTRE
- FILM PLASTIQUE
- PLASTIQUES RIGIDES



RIV BUS - RIV TAD



Le Transport A la Demande (TAD) fonctionne de 9h à 17h, en continu (sauf jours fériés).

COMMENT RÉSERVER ?

Par téléphone au 02.97.67.63.70 auprès de la centrale, ouverte de 9h à 17h en semaine et de 9h à 16h30 le samedi. Seules les demandes effectuées 2h avant le trajet peuvent être prises en compte. Pour une réservation le lundi matin, il faut prendre RDV le samedi avant 16h30. Annulation au plus tard 1h avant le trajet.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le territoire est découpé en 3 zones, avec pour chacune d'entre elles, une destination principale

de rabattement : Josselin, Mauron et Ploërmel. C'est la commune de prise en charge qui détermine la commune de rabattement. Ce service est destiné aux personnes vivant à plus d'1.5 km de l'arrêt de bus RIV situé dans le bourg.

LES TARIFS ?

Ce sont les mêmes que pour le RIV Bus : ticket plein tarif au prix unitaire de 1.50€ - durée de validité 2h. Il est possible de combiner un trajet TAD avec un trajet RIV Bus.

Plus d'informations sur les points de vente, les moyens de paiement et les abonnements disponibles : riv-info.bzh / 02.97.73.20.73

RECONSTRUCTION DE L'ECOLE ÉLÉMENTAIRE



Vous en avez peut-être déjà entendu parlé, c'est maintenant confirmé, la partie élémentaire de l'école Suzanne BOURQUIN de Josselin sera déconstruite l'an prochain.

Les raisons qui ont poussé les élus du syndicat scolaire à faire ce choix sont multiples : réseaux en mauvais état, isolation insuffisante, système de chauffage au fuel obsolète et chaudière en fin de vie, problèmes d'accessibilité (toutes les classes ne sont accessibles que par des marches), présence d'amiante dans le bâtiment...

Par ailleurs, il a été décidé que la nouvelle école élémentaire serait reconstruite au même endroit. En effet, il s'agit d'un lieu idéal avec la présence sur site de la maternelle et du restaurant scolaire. De plus, la proximité immédiate avec le collège permet aussi aux élèves de CM2 de s'y rendre régulièrement.

Les travaux de désamiantage et de déconstruction débuteront normalement dès le mois de juillet 2024.

Aussi, la rentrée de septembre 2024 pour les élémentaires (du CP au CM2) se fera sur un autre lieu. Ils seront relocalisés dans les anciens locaux administratifs de l'hôpital de Josselin, situés 21 rue Saint Jacques. Des petits travaux d'aménagement

intérieurs et de mise aux normes seront réalisés afin que les enfants et leurs enseignants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles.

La date prévisionnelle de fin de travaux est fixée au mois de janvier 2026.

Les maternelles quant à eux, resteront sur site. Mais pas d'inquiétude, tout a été prévu avec l'architecte pour qu'ils soient accueillis en toute sécurité.

Tous les enfants continueront à déjeuner dans le même restaurant scolaire. Par ailleurs, ils seront tous accueillis dans la partie maternelle pour l'accueil périscolaire du matin et du soir.

Un concours d'architecte avait été lancé en mai 2023. Trois équipes avaient été sélectionnées pour dessiner le projet de nouvelle école. Le projet qui a été choisi par les élus fin octobre, a obtenu l'adhésion générale des membres du jury de concours et des enseignants qui ont participé à la commission technique. Les études d'architecte se poursuivront jusqu'au mois de mars 2024.

Visuel projeté de la nouvelle école au stade avant-projet sommaire.

Syndicat scolaire du Pays de Josselin
3 Place des Remparts 56120 JOSSÉLIN
02 97 22 27 12
direction@syndicatscolairejosselin.fr



ÉCOLE NOTRE DAME

LE THÈME DE L'ANNÉE

Le thème du Fantastique était au cœur du programme 2022/2023. Contes, magie, super-héros, mythologie et légendes arthuriennes ont rythmé la vie des élèves.

Pour cette nouvelle année, place au temps qui passe ! Les 5 grandes périodes de l'Histoire vont être abordées au cours des 5 périodes scolaires. Les élèves en apprendront davantage sur le Patrimoine de St Servant et enterreront même une capsule temporelle !

ACTIVITÉS AVEC PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

Ploërmel Communauté a fait profiter les élèves de Notre Dame d'interventions et activités aussi agréables qu'originales. Création d'un livre illustré, escrime, hockey, ultimate frisbee, handball, rugby... Sans oublier des spectacles que les enfants ont adorés. Et ça continue cette année !

PETITS RATS DE BIBLIOTHÈQUE

Avec le sourire, Marie-Thérèse et ses bénévoles accueillent les élèves à la bibliothèque de St Servant. Lecture, activités autour du livre, prêt d'ouvrages... C'est un rendez-vous mensuel très attendu par les grands et les petits, alors merci !

JARDINIERS EN HERBE

Toute l'année, Hélène (parent d'élève et bénévole) s'occupe du jardin de l'école. Sa passion nourrit le savoir des petits mais aussi leur estomac ! Eh oui, une soupe et un gratin ont été réalisés avec les légumes du jardin. Mmmh, merci Hélène !

LES ÉVÈNEMENTS

JOURNÉE DES LANGUES

Jeux anglais, cuisine algérienne, lecture espagnole, photos du Vietnam... Les enfants ont pu découvrir le monde et le parler.

NOËL

Ateliers manuels en classes mélangées, spectacle de Noël avec les chants des enfants et la visite en exclusivité du Père Noël (le vrai).

FÊTE DE LA MUSIQUE

Qui a assuré la première partie de la Fête de la musique organisée par l'Avenir St Servant ? Les élèves de Notre Dame bien sûr !

KERMESSE

En juin dernier, la kermesse a clôturé l'année en beauté. Spectacle, jeux, activités, foodtruck et buvette ont rendu cette journée magique. Mention spéciale pour cette danse bretonne partagée avec vous tous (ou presque) !



LES SORTIES

ÉGLISE DE ST SERVANT

En décembre 2022, les élèves ont visité l'église et y ont découvert sa crèche de Noël. Les grands ont lu l'histoire de la naissance de Jésus et les petits l'ont illustrée.

BROCÉLIANDE

En plein cœur de la forêt, les enfants ont profité d'une sortie scolaire de fin d'année pour passer leur diplôme de sorcellerie dans la prestigieuse école de Merlin, avant d'arpenter les terres légendaires du Val Sans Retour.

CAMPING

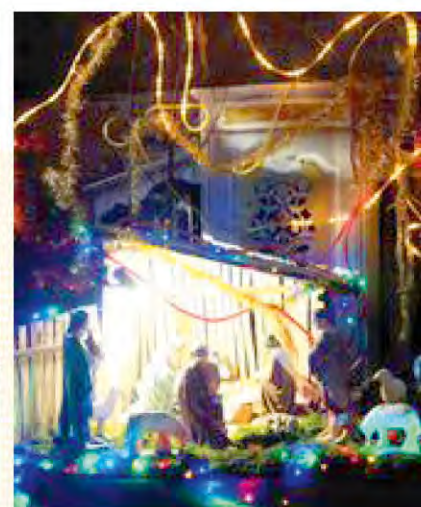
En juin prochain, petits et grands profiteront de nouvelles escapades en fin d'année et camperont le temps d'une nuit dans un endroit culte : leur école !

TOUS ENSEMBLE !

Chaque année, l'école organise une action de solidarité en faveur d'une cause importante. Cet automne, les enfants étaient très fiers de courir pour soutenir l'association Épilepsie France en compagnie des autres écoles du Réseau de Josselin.

C'EST LE CHANTIER...

L'OGEC et ses bénévoles ont une nouvelle fois amélioré considérablement le confort de l'école en faisant installer un chauffage aérothermique avec deux pompes à chaleur. Pendant une semaine, une équipe de parents s'est mobilisée pour donner un coup de neuf à Notre Dame et le résultat est là. Une pièce a été rénovée à l'étage pour accueillir les réunions, activités artistiques et, pourquoi pas, une future classe. Merci !





TOUT LE MONDE RÉVISE

Les gestes des premiers secours ont été revus par l'ensemble de l'équipe pédagogique, pour la sécurité de tous.

POUR FINIR

Merci à la municipalité pour son soutien auprès de l'école, l'OGE, l'APEL, l'AEP et la bibliothèque.

Bon à savoir : les inscriptions pour les élèves nés en 2022 sont ouvertes !

Contactez-nous : 09 66 83 38 08 ou eco56.nd.st-servant-sur-oust@e-c.bzh



LE MOT DE L'APEL

Tout au long de l'année, les parents d'élèves de l'association APEL contribuent au dynamisme de l'école Notre Dame. L'APEL est une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques.

En donnant du temps pour l'école, les parents investis apprennent à mieux se connaître et des liens d'amitié se créent au fil des actions organisées pendant l'année.

Tous les mois, l'APEL se retrouve pour concevoir un calendrier d'actions pour l'année scolaire.

BILAN DE L'ANNÉE 2022-2023

Cette année, les différentes actions mises en place par l'association, telles que le marché de Noël, la vente de chocolats, sapins et plantes... ont permis aux enfants de profiter de sorties pédagogiques comme par exemple la sortie de fin d'année.

L'APEL a également organisé au long de l'année le carnaval et la kermesse. Toute l'équipe tient à remercier les parents bénévoles qui nous ont aidés à organiser ces actions.

PROJETS DE L'ANNÉE 2023-2024

Les projets sont encore nombreux cette année. Nous renouvelons les ventes de l'année passée pour finir avec notre traditionnelle kermesse. Afin de continuer à susciter l'intérêt des familles, nous pensons à innover au travers de la vente de crêpes.

Nous continuons également à investir dans le projet d'aménagement de la cour de l'école avec l'acquisition cette année de bacs de jardinage.

Pour cette nouvelle année, le bureau se renouvelle également. Nous remercions les anciens membres pour tout le travail effectué et nous souhaitons également la bienvenue à Julien Marcesche qui rejoint l'équipe.



SERVICES D'AIDE À DOMICILE DE L'ADMR



pour tous, toute la vie, partout

Une offre de services très large : ménage - repassage pour tout public en régime prestataire ou mandataire ; accompagnement des personnes âgées ou handicapées dépendantes avec aides aux actes essentiels de la vie courante (repas, déplacements, transferts, toilette, habillage, courses, aide administrative) en collaboration avec les cabinets d'IDE et du SSIAD si nécessaire et l'Espace Autonomie Santé de Mallestroit ; garde d'enfants à domicile en horaire atypique ou non ; aide aux familles à l'occasion d'un événement spécifique (grossesse, maladie, décès, naissance ...) ; portage de repas à domicile (menu 6 composantes + pain)- livraison possible pour tous les jours de la semaine ; télé assistance Filien avec de nombreuses options : détecteur de chutes, géo localisation ...

DES SERVICES DE PROXIMITÉ : des intervenants locaux : 50 salariés habitant sur le territoire, une équipe de bénévoles à l'échelle de la commune à l'écoute des personnes aidées pour assurer le suivi des interventions, évaluer les besoins, 2 agents administratifs au Rocher Bleu 21 bis rue St Jacques JOSSELIN : 02 97 73 94 23 - josselin@admr56.com

Toutes nos prestations sont éligibles au crédit d'impôt de 50%.

Contacts pour la commune :

Bureau :
Graziella SERAZIN / Anne THIERCELIN
02 97 73 94 23 - josselin@admr56.com

Bénévoles :
Charles RENNE
06 82 17 50 78 - charles.renne@wanadoo.fr

Jocelyne PERROTIN
06 19 75 31 70

TÉLÉTHON



Saint Servant a pulvérisé son record avec 50 153€ collectés pour l'édition 2023. Bravo à l'équipe organisatrice, bénévoles, donateurs et participants !



RENDEZ-VOUS
LES 6 ET 7 DÉCEMBRE 2024 !



OUST A LA GARONNE

Depuis 26 ans l'échange a lieu chaque année avec les amis d'Auvillar.

Auvillar est une cité magnifique, entre Toulouse et Bordeaux, adominant la vallée de la Garonne dans le sud-ouest de la France. Auvillar est l'un des plus beaux villages de France, haut lieu touristique et artistique de la région Occitanie. C'est aussi une halte incontournable sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle.

Comme tous les deux ans, nous avons fait le voyage pour le week-end de l'Ascension, nous sommes logés chez nos amis auvillais. Ils nous concoctent des visites découvertes, patrimoniales, culturelles ou culinaires tous les jours de notre séjour.

C'est année, le clou du spectacle fut la visite de la halle de la Machine à Montaudran près de Toulouse.

Loin du musée à la scénographie figée, plus proche du spectacle de rue que d'une exposition permanente, la visite de la Halle de La Machine invite à voyager à travers les contes et légendes de ces extraordinaires mécaniques. De la plus petite tenant dans la main à la plus grande pouvant peser plusieurs tonnes, chaque machine raconte une histoire, émeut par son mouvement et son identité.

Comme d'habitude, nous avons passé un agréable séjour chez nos hôtes.

En mars, pour financer une partie de ce voyage, l'association avait organisé son cassoulet annuel qui fut un succès et tenons à remercier nos 285 fidèles de cet événement dont 101 sont venus en salle.

Sous la houlette d'Annick, soulignons l'investissement du groupe d'art floral pour son dynamisme ce qui a permis de participer comme chaque année au téléthon.



LES FOUSTIVITÉS

Depuis le 07 Octobre dernier, une nouvelle équipe est en place au sein des Foustivités. En effet, Pascal Le Brazidec laisse la présidence de l'association après 15 éditions et 18 ans de travail dévoué. L'héritage est des plus simple, nous restons sur de très beaux concerts qui permettent aux finances un avenir serein. Nous remercions Pascal du soutien qu'il continue de nous apporter.

Ceci n'est pas un saut vers l'inconnu car 6 d'entre nous composaient l'ancien bureau. Et nous pensons en connaître les rouages, dans le même état d'esprit : familial, festif et accessible à tous. Auquel cas, nous ferons peut-être des erreurs de mise en place, nous misons sur notre motivation et celle de tous les intervenants pour une édition 2024 réussie. Par ce mot, nous remercions tous les acteurs qui œuvrent de près ou de loin pour le Festi'Val de l'Oust.



Nous souhaitons à tous une excellente année 2024 et puisse t'elle nous réserver une franche réussite.

Rendez-vous le 28 et 29 Juin pour la 16ème édition du Festi'Val de l'Oust !

Les Foustivités





HPPS

1560 habitants à Saint-Servant ...

La récente publication par les Archives départementales du Morbihan des éléments des recensements de 1836 à 1906 nous livre une photographie de la composition de la société de notre commune à cette période.

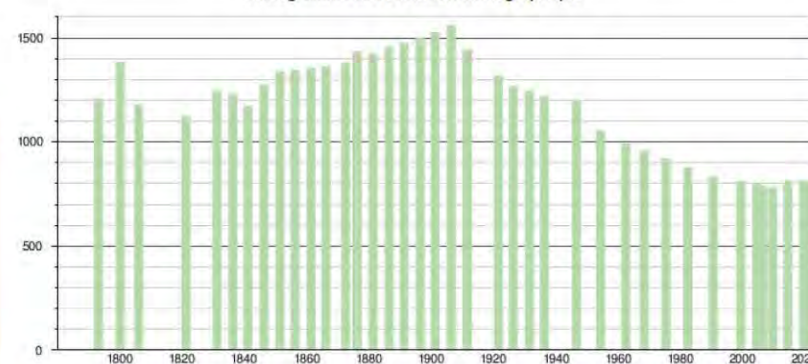
A son apogée en 1906, Saint-Servant comptait 1560 habitants.

UNE LENTE PROGRESSION

En 20 ans, de 1886 à 1906, malgré une forte natalité, la population progresse peu, de 1456 à 1560 habitants (+ 7,14%). Ces deux décennies furent marquées par de fréquentes épidémies : dysenterie, influenza (grippe), tuberculose, fièvre typhoïde ... et surtout la variole qui affecte durement le département en 1889 (1773 décès). La population de l'arrondissement de Ploërmel se montre réticente à la vaccination antivariolique : 1/5ème seulement des enfants sont vaccinés. A Saint-Servant, les années 1886, 1889, et de 1891 à 1894, connaissent une mortalité particulièrement élevée ; les décès sont plus importants que les naissances cette dernière année.

Durant cette période la tranche d'âge des moins de 20 ans constitue plus de 40% de la population (18,6% en 2020). Les personnes qui atteignent leur quatre-vingtième anniversaire sont rares.

Histogramme de l'évolution démographique



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

UNE POPULATION ESSENTIELLEMENT AGRICOLE

Hormis les emplois liés à l'exploitation des deux carrières de granit (2 patrons carriers et 33 tailleurs de pierres), toutes les professions, artisans et commerçants, sont étroitement dépendantes de l'agriculture, activité dominante à cette époque.

Les exploitants propriétaires et les métayers - 232 en 1886, une trentaine aujourd'hui - dont dépendent les journaliers et les domestiques, sont majoritaires. En cette année 1906 de nombreux professionnels sont établis dans la commune : 6 menuisiers, 5 maçons, 3 charpentiers, 2 couvreurs, 1 charron, 2 forgerons, 4 charretiers, 2 boulangers épiciers, 2 épicières, 1 buraliste, 7 aubergistes, 2 tailleurs d'habits, 8 couturières, 5 tisserands, 3 cordonniers, 6 meuniers minotiers Parmi les autres professionnels déclarés dans ce recensement, nous découvrons 4 prêtres, 2 instituteurs privés et 2 instituteurs publics, cochers, jardiniers, cuisinières ... sans oublier un mécanicien de la marine.

UNE COMMUNE ATTRACTIVE ?

On pourrait le penser, quand on constate qu'en 1906 de très nombreuses personnes sont nées dans des communes parfois éloignées de Saint-Servant. Sa position géographique à un croisement de routes importantes (Josselin - Le Roc Saint-André, Saint-Jean-Brévelay - Ploërmel, avec le passage au pont de Saint-Gobrien), est un atout, mais il faut compter aussi avec les mariages et les métayages qui poussent à la mobilité.

UN SIÈCLE DE LENT DÉCLIN

Après un chiffre au plus bas de 783 habitants, atteint en 2009, le dernier recensement de notre commune en 2020 dénombre 802 habitants, alors qu'elle en avait 1560 en 1906 ! Ce mouvement de déclin, remarquable dès le recensement de 1911, est accentué par l'hécatombe de la première guerre mondiale, où 74 hommes en pleine force de l'âge, disparaissent : plus de 5% de la population de la commune ! Les exploitations agricoles trop petites ne nourrissent plus les familles, la mécanisation supprime des emplois, en conséquence l'artisanat et

les petits commerces périssent ... Les enfants sont alors contraints de migrer vers les villes et les métropoles industrielles (Paris, Nantes, Saint-Nazaire, Rennes, Brest...). Les salaires y sont réguliers, plus élevés, l'environnement culturel attractif ... Certains gardent une double activité en travaillant en usine - Citroën à Rennes par exemple - tout en gardant le bénéfice de leurs terres, au prix d'allers-retours quotidiens.

Le remembrement dans les années 1960 / 1970 aurait permis de freiner le déclin de la Bretagne centrale. Aujourd'hui, la composition de la population des communes rurales, comme Saint-Servant, a changé. Les agriculteurs n'y sont plus majoritaires, supplantés par les citadins qui s'installent à la campagne, tout en gardant leur emploi en ville, et les retraités heureux de profiter d'un environnement préservé.

René-Paul Lanon - Histoire & Patrimoine du Pays de Saint-Servant

HISTOIRE & PATRIMOINE DU PAYS DE SAINT-SERVANT

Depuis 2010, notre association garde toujours son dynamisme, sa vigilance et sa curiosité très positive, pour tout ce qui touche au Patrimoine bâti et naturel, et à l'Histoire des sites de la commune, comme de ceux du Morbihan.

Nous avons effectué, cette année, des visites, toujours intéressantes, commentées par des spécialistes du patrimoine, dans des lieux insoupçonnables et pourtant qui nous semblaient familiers, faisant souvent de belles rencontres... Dans ce cas, nous n'omettons jamais de promouvoir le patrimoine de notre commune, et bien sûr, particulière-

ment Saint-Gobrien, qui nous l'espérons va retrouver toute sa splendeur et son rayonnement, rendu enfin bien accessible aux visites !

Le 4 Mai, nous étions à Pontivy : visite de l'intérieur du château des Rohan, ouvert récemment lui aussi au public... puis de la ville napoléonienne autour de l'église Saint-Joseph, financée par Napoléon III.

Le 11 Juillet, le Moulin de Lançay, nous accueillait dans le pays de Questembert suivi d'une visite conduite par un ami animateur et guide du Patrimoine, du Guerno, et de la petite cité de Noyal-Muzillac

Le 14 Octobre, nous retrouvions notre guide-conférencière, à Vannes, devant l'église Saint-Yves, édifiée au XVIIe siècle, par les Jésuites, auprès de leur collège. La cathédrale était aussi au programme, mais un mariage, et des travaux de restauration ont limité notre visite, que nous refferons ultérieurement.

Nous avons participé aux journées du patrimoine, le 17 Septembre, et nous avons reçu des visiteurs curieux de l'histoire de la chapelle Saint-Gobrien, toujours soucieux des suites de sa restauration.

Nous étions également présents au salon du livre de Josselin, le 21 Septembre. Nous avons à cœur de donner le maximum de visibilité à notre association, et à travers elle, au patrimoine de Saint-Servant, que nous explorons toujours, tant sur le terrain que dans les archives, comme en témoigne l'article ci-joint de René-Paul Lanon. Nous suivons avec intérêt et assiduité, les travaux de restauration de la chapelle Saint-Gobrien, (croisillon nord, clocher et sacristie), et les projets de sauvegarde de l'église paroissiale. Nous avons bien sûr, pour 2024, un programme de visites guidées, patrimoniales, historiques et culturelles : il y a tant à découvrir dans notre Morbihan pittoresque, et dans les départements limitrophes !

Avec tous nos vœux de santé, et de joie de vivre pour 2024, nous espérons vivement vous retrouver sur les chemins du patrimoine !

Si vous possédez des documents relatifs à l'histoire de la commune : actes anciens, photos, objets... ou des bulletins paroissiaux antérieurs à 1975, n'hésitez pas à nous les confier pour copies : nous pouvons toujours y découvrir des détails intéressants la vie des Servantais, aux siècles passés.

Nous joindre : contacthpps@orange.fr ou 06 52 81 26 19



Cheminée au château de Pontivy



Charpente de l'église Saint-Yves - Vannes



BIBLIOTHÈQUE

ATTENTION,
CETTE BIBLIOTHÈQUE EST PIÉGÉE !!!!!



En tournant les pages tu peux tomber dans un tourbillon d'émotions incontrôlables, tu peux y rencontrer des pirates amoureux, des monstres, des princesses, des animaux qui parlent, des enfants aux pouvoirs magiques, faire un voyage dans le passé comme dans le futur ou te re-trouver à l'autre bout du monde.

Tu peux aussi, par la rencontre d'inconnus, mordus comme toi de lecture, te faire de véritables amis, non de papier, mais de cœur, croiser des gens ravis, pinceau à la main.

Si l'aventure te tente, REJOINS-NOUS, les bénévoles bibliothécaires t'accueilleront à bras ouverts !

Marie-Thérèse ayant connu des moments difficiles, le biblioloisirs animé par Molly Gorman a dû être annulé et l'accueil des scolaires a dû être reporté : nous nous excusons pour ces fermetures.

Les autres ouvertures n'ont pas pâti de la situation, la fréquentation demeure très satisfaisante. Les inscriptions continuent, grâce à un grand choix d'ouvrages.

La bonne ambiance qui y règne est la résultante de la joyeuse rencontre des différents usagers aux goûts très éclectiques, qui ont plaisir à se retrouver, à faire de nouvelles rencontres et à faire causerie autour d'un livre apprécié.



collection polar



nouveautés

NOUVEAUTÉ : LES MOTS SUR L'EAU S'AMARRENT À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale de Saint-Servant vous annonce avec bonheur la naissance du réseau « Les Mots sur l'eau ».

Le canal traverse les trois communes qui se fédèrent : Saint-Servant, Montertelot, le Val d'Oust, ce faisant, il devient canal culturel et moyen de rencontres et d'échanges entre trois villages qui partagent un patrimoine très proche.

La médiathèque départementale encourage et soutient la création de ces regroupements qui redynamisent l'accès à la culture des citoyens tout en laissant à chacun son indépendance et sa liberté de décision.



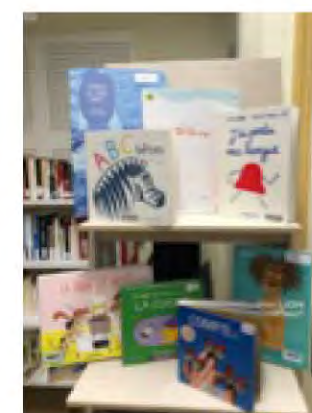
BD adultes



biblioloisirs



BD jeunesse



jeunesse



sélection Noël

La communauté de communes prendra en charge la mise en place d'un logiciel commun. Notre tout nouveau réseau pourra bientôt bénéficier de cet outil informatique. Ainsi chacun depuis son domicile pourra consulter notre catalogue commun. A terme donc le partage de documents se fera entre les trois médiathèques-bibliothèques, par le biais de navettes. Il faudra cependant attendre encore la finalisation de l'opération ; en attendant nous nous concentrerons sur des animations.

Anna Fichet, bibliothécaire et animatrice au Val d'Oust, travaille sur des projets culturels ou festifs offerts désormais aux habitants des 3 communes.



L'après-midi d'Halloween en a été le premier événement, suivi en novembre, dans le cadre du mois du doc, de la diffusion gratuite de deux projections de films, « La ferme à Gégé » avec la présence de gégé lui-même et « Les aventuriers du match perdu » avec la présence du réalisateur.

L'inscription au réseau reste totalement gratuite.



JA BASKET SAINT-SERVANT

JA BASKET ST SERVANT SAISON 23-24



BUREAU

Présidente : Clémentine GREISCH

Trésorière : Mélyssa DANIEL

Secrétaire : Emilia ANDRE

Membres : Laura LALY, Morane HAVARD,
Delphine DANET, Alexandra MERCIER



ENTRAINEMENTS

U9 et U11 : Mercredi de 18h15 à 19h15

Entraîneur (bénévole) : Enrique HAVARD

U18 F : Jeudi de 18h à 19h15

Entraîneur : Mathieu GOUSSET

Séniors F : Vendredi de 19h30 à 21h

Entraîneur : Brice BENARD



LICENCIÉS ÉQUIPES

49 licenciés

40 joueurs / 9 (coachs/arbitre/bureau)

5 équipes

U9 / U11 (1) / U11 (2) / U18 F / Séniors F

COACHS



Coach U9 : Enrique HAVARD

Coach U11 (1) : Glwadys CARRIC

Coach U11 (2) : Erwan HAMON

Coach U18 F : Sophie DOS SANTOS PERROTIN

Coach Séniors F : Brice BENARD

Merci à eux !

CONTACT

Tel : 06.72.77.55.22

Email : ja.basketstservant@gmail.com



LOCATION VAISSELLES

Assiettes / couverts / verres / saladiers / pichets

- moins de 100 couverts : 20 € (15€ associations)
- plus de 100 couverts : 40€ (30 € associations)

La JA Basket tient à remercier l'ensemble de ses licenciés, coachs, entraîneurs, parents et bénévoles pour leur implication, leur motivation, et souhaite à tous une très belle saison 2023-2024.



Nous remercions chaleureusement Mario Viannais pour ces belles années de coaching aux côtés des séniors filles et souhaitons la bienvenue à Brice Bénard qui prend la relève.



U9 et U11



U18 Filles

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Pour cette nouvelle saison de chasse, les effectifs de notre société restent globalement stables avec 43 chasseurs : 37 sociétaires et 6 actionnaires.

En ce qui concerne les populations de gibiers, elles se portent plutôt bien. Cette année, nous notons une augmentation importante de la présence du sanglier sur notre territoire. Ces derniers occasionnent de nombreux dégâts sur les cultures, il est donc impératif pour nous chasseurs de réguler ses effectifs. Aussi, cette année, nous avons eu la chance de prélever 3 beaux sangliers lors d'une battue en novembre.

Concernant le lièvre et le chevreuil, les populations se portent très bien. Les bons résultats obtenus lors des comptages nocturnes de janvier dernier nous permettent de bénéficier de plans de chasse intéressants. Ainsi, pour la saison en cours, la fédération nous a délivré 30 bracelets lièvres et 30 bracelets chevreuils.

La société de chasse participe aussi activement à la lutte contre les nuisibles notamment celle du ragondin : un rongeur qui occasionne de gros dégâts sur les berges des cours d'eau et les cultures et qui véhicule des maladies dont certaines sont transmissibles à l'homme (Leptospirose).



Aussi, tous les ans, nos 4 piégeurs communaux, permettent de contenir l'expansion de cette espèce invasive en capturant une centaine de rongeurs sur la commune.

Merci à eux !

Voilà, en bref, un petit aperçu des différentes actions qui viennent rythmer la vie de notre société de chasse tout au long de l'année.

Je terminerai par remercier l'ensemble des propriétaires et des exploitants qui nous permettent de pratiquer notre loisir sur leurs terrains et je vous donne rendez-vous le 2 mars prochain pour notre traditionnel repas de chasse.

L'ensemble des membres de l'association se joint à moi et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024 !

Pour l'association,

Aymeric PIRIO

GYM

« VOILA DÉJÀ 18 ANS QUE NOTRE PETIT CLUB EXISTE »

Cette nouvelle saison de gym a commencé par le forum des associations qui s'est déroulé à La Croix Hélian, ce qui a permis de faire connaître le club de St Servant à des personnes qui étaient très intéressées et qui se sont inscrites pour cette nouvelle année sportive.

Une démonstration de step, bosus, trampoline a été animée par une vingtaine de nos fidèles adhérents et ont su montrer l'ambiance chaleureuse, la bonne humeur et la convivialité qui règnent au niveau du club et nous tenons à les remercier.



À ce jour, le club compte 156 adhérents partagés en quatre cours :

- Le lundi 15h/16h : gym douce et pilates
- Le lundi 18h30/19h30 : renforcement musculaire et pilates
- Le mardi 19h30/20h30 : renforcement musculaire et pilates
- Le jeudi 19h30/20h30 : step



Le bureau



Vous avez envie de vous joindre à nous, venez essayer tout au long de l'année

La moyenne d'âge est de 16 ans à 80 ans.

La cotisation annuelle est de 45 € pour l'ensemble des 4 cours avec un essai avant l'inscription.

Le club a investi dans du nouveau matériel qui a été testé par les adhérents et a été apprécié.

Pour plus d'informations, visitez notre site :
www.gymtonicstservant.site.fr

Besoin de nous contacter par mail :

gymtonicstservant@gmail.com

Le club est toujours très investi pour le Téléthon AFM, l'aide à la recherche médicale.

Nous remercions très chaleureusement Monsieur le Maire et ses conseillers, les employés communaux ainsi que les licencié(es) pour leur gentillesse, leur fidélité aux cours et nous leur souhaitons tous nos meilleurs vœux, réussite et santé pour 2024 ainsi qu'à nos futurs(es) adhérents(es).



AVENIR SAINT-SERVANT (1998 – 2024)



Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs,

Une nouvelle saison vient de débiter avec 2 équipes seniors (42 joueurs) qui évolueront respectivement en District 1 et District 2 comme l'année passée, le plus haut niveau départemental.

À cela s'ajoute, 3 arbitres, 25 dirigeants, une dizaine de bénévoles puis plus d'une quarantaine de jeunes pour un total de 115 licenciés pour cette année.

Félicitations aux joueurs, entraîneurs et dirigeants qui œuvrent tous les week-ends pour nous rendre une belle image de notre club.

Côté jeunes, nos pousses Servantais (es) de U6 à U17 évolueront toujours au sein du Groupement DIOU STER pour la 7ème année avec au total 160 jeunes entre Saint Servant, Taupont et Guillac. Nous attachons beaucoup d'importance et donc du temps pour le groupement de nos jeunes « DIOU STER » car c'est bien évidemment l'AVENIR de nos petits clubs.

L'équipe dirigeante du Groupement représenté par Damien DANET effectue un travail formidable pour l'ensemble de nos jeunes et je voudrais ici saluer et remercier tout particulièrement les encadrants de notre club, « Christophe ROGER, Yvon ALLAIN, Xavier BUSSON, Tristan PLANCHARD, Xavier BESNARD, Maxime BAUCHE, Lionel et Martial MAINGUY, Alexandre et Hugo FORTIN, Lionel COUE et Pierrick MAILLARD » ainsi que tous les joueurs Séniors qui participent à l'accompagnement du Samedi.

L'AVENIR participe aussi pleinement à la vie sociale de sa commune.

Toutes nos manifestations sont et seront reconduites.

Vous retrouverez toutes nos dates à suivre et nous vous remercions à l'avance pour votre participation.

A noter déjà que notre soirée Beaujolais du 18 novembre dernier organisée avec la JA BASKET a été un véritable succès avec plus de 400 repas, un record d'affluence dans la convivialité. Un grand merci à Jean-Michel, Alexandre, Philippe, Monique, Martial, Arnaud et Laurent pour leurs temps passés aux fourneaux.

Pour celles et ceux qui souhaitent et veulent aussi œuvrer à la pleine réussite de nos projets, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus.

L'ENSEMBLE DU CLUB DE L'AVENIR VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE ET UNE EXCELLENTE ANNEE 2024.

Prenez soin de vous.

Bien Sportivement et pour le Club,
Yoann DANO

LES CONTACTS DE L'AVENIR :

- **PRESIDENT** : Yoann DANO
- **VICE PRESIDENT** : Florian NAYL
- **VICE PRESIDENT SPORTIF** : Christophe GILLET
- **TRESORIER** : Joffrey PIRIO
- **SECRETAIRE** : Christophe ROGER
- **Contact / Téléphone** : 06.82.82.76.12
- **Contact / Mail** : avenirsaintservantsuroust@laposte.net
- **Facebook** : <https://www.facebook.com/AvenirSaintServantsuroust/>
- **Nouveau Site Internet** : (en cours)

A NOTER : MANIFESTATION SAISON 2023/2024 :

- **18/11/2023** : Soirée Beaujolais avec la JA BASKET (Encore une excellente édition avec plus de 400 repas : un record) MERCI A TOUTES ET TOUS.
- **08 & 9/12/2023** : Participation au TELETHON SERVANTAIS (L'AVENIR est partenaire).
- **22/12/2023** : Tournoi en salle Gobrien DANET (Nous ne l'oublions pas).
- **19/01/2024** : Galette des Rois pour toutes et tous à la salle des fêtes.
- **8/05/2024** : Tournoi de Palets sur le Bô.
- **21/06/2024** : Fête de la musique sur le Bô avec l'Ecole Notre Dame de St Servant.
- **28 & 29/06/2024** : Participation au FESTIVAL DE L'OUST au terrain des sports.
- **17 Août 2024** : 1^{er} Challenge INTER-CLUB avec le GJ DIOU STER (AV ST SERVANT - GMV GUILLAC - AURORE TAUPONT)





DIOU STER

Amis sportifs, une nouvelle saison a démarré avec un effectif stable au niveau du groupement, soit 160 licenciés.

Le groupement regroupe des équipes de U6 à U17 sur les communes de GUILLAC, TAUPONT et ST SERVANT.

Nous avons depuis le début de la saison, des résultats correctes avec un bon investissement de la part de nos dirigeants.

Nous avons organisé le festival PITCH des 12-U13 sur le terrain de TAUPONT le 7 octobre dernier. Nous n'avons pas réussi à qualifier d'équipes pour la prochaine manche mais l'enthousiasme et la bonne humeur était au RDV. J'en profite pour remercier tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

Nouveauté cette année, nous avons un éducateur pour la catégorie U16-U17 par la personne de Mathieu LE BLANC.

Nous avons aussi des éducateurs de PLOERMEL COMMUNAUTE en U12-U13.

Nous organisons la traditionnelle galette des rois le 20 janvier prochain pour nos joueurs et parents de joueurs sur la commune de TAUPONT. Cela permet d'avoir un moment d'échange et de convivialité.

Nous allons aussi rééditer le repas du DIOU STER le 27 avril prochain toujours à TAUPONT. Nous vous attendons nombreux!



Le DIOU STER tient à remercier les équipes techniques des communes pour le traçage des terrains.

Un grand merci aux clubs du groupement pour leur précieux soutien le samedi avec la participation de joueurs pour venir encadrer et/ou arbitrer nos jeunes.

Nous avons encore cette année reçu pour nos jeunes 10 places au stade rennais grâce à l'inscription de l'avenir au club rouge et noir.

MERCI

Bonne saison à tous
Damien DANET

JOURNÉE SPORT FÉVRIER 2023





ASSOCIATION CYCLOTOURISTE SERVANTAISE

Le 15 octobre dernier a eu lieu la 30^e randonnée des Vallons de l'Oust, organisée par le club cyclo VTT du même nom.

Ainsi, début septembre, nous étions à pied d'œuvre pour nettoyer les sentiers et chemins de la commune, chacun armé d'une débroussailleuse ou d'une faucille, et de courage !

Chaque samedi, entre 12 à 18 bénévoles ont été assidus sur ce chantier de plus de 40 kilomètres. Et le midi, un repas pris en commun à la salle du presbytère a permis de souder encore un peu plus les équipes de débroussailleurs. Merci à la cuisinière.

SAVOURONS CETTE 30^E RANDO :

la semaine précédente, le temps était mitigé, avec pluie ou vent ; ce ne fut pas le cas le jour J, où un beau soleil était au rendez-vous dès 8 heures. Toutes les conditions étaient réunies pour satisfaire les **1060 participants** (412 vététistes et 648 marcheurs). Ils étaient unanimes pour la qualité des circuits. Juste récompense pour l'ensemble des 25 débroussailleurs !

Cette année, pour remercier ces derniers, le club a offert une veste à chacun, certains étant d'ailleurs actifs depuis les tous débuts de la mise en place de cette manifestation.

Le 23 septembre, a eu lieu le repas pour tous les bénévoles, récompensant ainsi leur travail pour avant et pendant la rando 2022. Un grand merci à tous.

Comme l'an dernier, je lance un appel aux personnes qui voudraient entrer au bureau du club et prendre des responsabilités

Il en va du devenir de cette rando !

En attendant, place à la 31^e rando qui aura lieu, en 2024, le 3^e week-end d'octobre.

Le débroussaillage commencera le premier samedi de septembre.

Nous remercions la municipalité et les employés communaux pour toute l'aide qu'ils nous apportent, et également le comité des fêtes de Lizio, les chasseurs et les propriétaires terriens.

Pour terminer, **félicitons Mickaël THOMAS**, qui a participé au « PARIS - BREST - PARIS » 2023, soit 1231 kms en 48 h 43 (76 h 05 avec les pauses). Un très grand bravo à lui.

Les membres de l'association vous présentent tous les meilleurs vœux pour 2024, ainsi qu'une bonne santé.

Pour l'association,
Alain MAINGUY

Pour tout contact :

- M.THOMAS : 02 97 22 24 69
- A. LE VANNIER : 02 97 22 25 90
- A. MAINGUY : 02 97 22 39 09

P.S. : Des photos de la rando sont à voir sur Facebook, sur le site « Club Cyclotouriste de Saint - Servant sur Oust - les Vallons de l'Oust »

Chaque samedi, depuis début septembre 2023, entre 15 et 20 bénévoles pour préparer les cinq circuits VTT et quatre circuits pédestres de la 30^e rando des Vallons de l'Oust, qui se déroulera, dimanche 15 octobre 2023, à Saint-Servant-sur-Oust.

CYCLISME À SAINT SERVANT

MAURÈNE TREGOUET

Il y a un an, Maurène était accueillie à St Servant lors des vœux de la municipalité.

A 18 ans, elle venait de faire son entrée chez les professionnels, au sein de l'équipe Arkea Pro-Cycling. Elle y fait son apprentissage au sein d'un collectif polyglotte, et prend plaisir à côtoyer l'élite mondiale, qui évolue sur des épreuves de renommée internationale.

Concluante dans son rôle d'équipière, elle peut ainsi faire parler ses capacités et son sens de la course en vue de placer ses aînées et leaders lors de « l'emballage » final.

L'équipe Arkea, lui renouvelle sa confiance et a prolongé son contrat pour 2 ans.

Pour 2024, souhaitons-lui de connaître à nouveau la joie de monter sur les podiums.



LOUISON TREGOUET

Pour Louison, 2023 a été une année blanche après une lourde chute sur le tour du Pays basque, en février. Depuis, il a enchaîné des problèmes physiques tout au long de l'année.

C'est donc avec un esprit revanchard et l'envie de retrouver des sensations fortes qu'il espère un retour en 2024, toujours au sein de l'équipe lorientaise.

Bon courage à lui.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants en école de cyclisme, l'Union Cycliste Josselinaise peut les accueillir.

Contact : 06 73 35 77 43

A. M.

CALENDRIER DES FÊTES 2024

- ▶ Vœux du Maire 13 janvier
- ▶ Galette des Rois pour tous, à la salle polyvalente organisé par l'Avenir Saint Servant 19 janvier
- ▶ Double concours de belote des Foustivités 24 février
- ▶ Repas de la chasse 2 mars
- ▶ Carnaval de l'école 15 mars
- ▶ Soirée Saint Patrick, par les Foustivités 16 mars
- ▶ Tournoi de palets sur le Bô, organisé par l'Avenir Saint Servant 8 mai
- ▶ 25 ans de l'Avenir Saint Servant au stade 3 juin
- ▶ Fête de la Musique sur le Bô, avec l'école Notre Dame de Saint Servant 21 juin
- ▶ 16ème édition du Festi'Val de l'Oust 28 et 29 juin
- ▶ Bar éphémère concert sur le Bô du 14 au 16 juillet
- ▶ 1^{er} Challenge INTER-CLUB avec le GJ DIOU STER (AV ST SERVANT - GMV GUILLAC - AURORE TAUPONT) 17 août
- ▶ Repas du CCAS 6 octobre
- ▶ Téléthon 6 et 7 décembre



"Encore un vers"
Julien BLANDINO, Isabelle HARNOIS, Laurent VOITURIN



AFN 19 mars



Bar éphémère 14 juillet



Bienvenue aux bébés de 2022



Madone des Motards



Cérémonie du 11 Novembre



Fontaine Saint Servais



La Ville Ruault

